

DÉLIBÉRATION N°2021-22_055
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 17 février 2022

4. Dispositifs régionaux 2022 :

b. VALIDATION du classement des projets « vie étudiante »

La délibération étant présentée pour DÉCISION.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 20 Membres représentés : 5 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 23 Pour : 22 Contre : 1
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le classement des projets « vie étudiante » proposés dans le cadre des dispositifs régionaux 2022, ci-dessous :

- 1 – **SCD** - Projet MODULAIRE : un mobilier moDULable pour l'openlab FAIRE au sein du Learning Centre,
- 2 – **BVE** - BAE multi sites,
- 3 – **BVE** - BAE Besançon,
- 4 – **INSPE** - L'amélioration de la qualité de vie des étudiants par le développement des lieux de convivialité et la végétalisation des espaces,
- 5 – **SAC** - Scientific game jam,
- 6 – **BVE** - Poursuite du réaménagement de la Maison Des Etudiants de Besançon,
- 7 – **UFR ST** - Projet « ReLIVE*2 ! » (* Redynamiser les Lieux de Vie Etudiante),
- 8 – **CLA** - CLA, Living-lab éducatif en langues, espace de vie d'immersion augmentée, ouvert sur le monde,

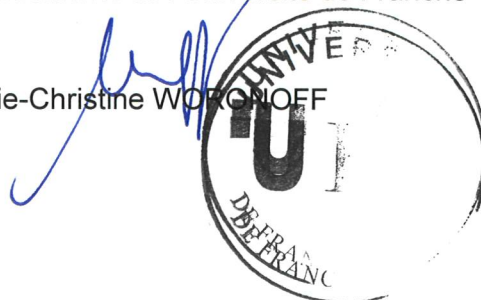
Besançon, le 17 février 2022

La présidente de l'Université de Franche-Comté,

Marie-Christine WORGNOFF

Annexes / Pièces jointes :

- Dossiers déposés « Dispositifs région 2022 « Vie étudiante »
- PPT-AAP-EPN VE SIAE-2022-02-17 (Diapositives 12 à 16).



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

**ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

Consultez le règlement d'intervention du dispositif de la Région sollicité (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

<input type="checkbox"/>	Equipements pédagogiques et numériques
<input checked="" type="checkbox"/>	Vie étudiante
<input type="checkbox"/>	Soutien aux initiatives des associations étudiantes

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Projet MODULAIRE : un mobilier moDULable pour l'openlab FAIRE au sein du Learning Centre de l'université de Franche-Comté

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01 /09 /2022	Date de fin :	30/ 06 /2023
-----------------	--------------	---------------	--------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté Service Commun de Documentation (SCD) de Franche-Comté
Adresse postale	20 Rue Ambroise Paré 25000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Jeanne-Marie Jandeaux, Directrice du Service commun de documentation

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	CALAIS François
Fonction	Conservateur de la BU Santé, en charge de l'AAP pour le SCD
Email	francois.calais@univ-fcomte.fr
Téléphone	03.36.08.25.00

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Dans le cadre de la transformation du campus Bouloie-Témis, en collaboration avec ses partenaires, l'Université saisit l'opportunité de la rénovation nécessaire de la Bibliothèque universitaire Sciences Sport pour y intégrer son premier **Learning Centre**. Celui-ci comprendra :

- Un vaste **espace de lecture**, en son rez-de-chaussée haut, ouvert sur environ 1000 mètres carrés, offrant 300 places assises, 6 salles de travail en groupe, une salle de formation, ainsi que des espaces dédiés aux expositions et à la détente ;
- Un **openlab** (180 mètres carrés) comprenant un espace de travail modulable équipé (imprimantes 3d, établis), une salle de découpe laser, ainsi qu'une salle d'immersion en réalité virtuelle ;
- Un **jardin de lecture** attenant ouvert sur le campus.

Le soutien de la Région est sollicité afin de financer l'équipement mobilier du futur Learning centre, en particulier celui de l'openlab.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

10 760

2.7 Signature du représentant légal

--

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Equipement en mobilier de l'openlab-salle d'immersion (environ 190 m²) :
Achat de mobilier modulable : tables basculantes, chaises, chaises de bureau et poufs pour la salle d'immersion
Achat de mobilier pour la conduite de projets : établis, chaises hautes, grandes tables pour l'installation d'imprimantes 3D et la machine de découpe laser.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Le futur Learning centre de l'Université de Franche-Comté, situé sur le Campus de la Bouloie à Besançon, projet piloté par le Service commun de documentation (SCD), desservira en premier lieu les étudiants et enseignants chercheurs des composantes de proximité (UFR Sciences et techniques, UFR STAPS, ISFI) mais également les laboratoires et unités de recherche telles que Chrono-environnement, ainsi que l'ensemble des étudiants du campus. Il sera en outre accessibles à l'ensemble de la communauté universitaire, quel que soit son campus de rattachement, comme toutes les BU du réseau du SCD.

Cet équipement comprendra notamment un espace openlab-salle d'immersion, équipement mutualisé qui aura à la fois une vocation pédagogique (utilisation pour les enseignements en technique, utilisation de la réalité virtuelle pour les enseignements en anatomie/physiologie) mais également de recherche (applications recherche en STAPS, géologie, etc).

Cet openlab pourra également être ouvert à l'intention des étudiants en dehors des créneaux horaires des enseignements.

3.3 Actions menées

Dans le cadre de l'aménagement de cette structure, la Région est sollicitée pour soutenir financièrement le projet pour les besoins en **mobilier de l'openlab**. Il s'agira d'équiper ce **tiers lieu** d'un mobilier modulable et d'éléments techniques pour la réalisation de projets (en électronique).

L'achat de tables basculantes, chaises, établis et chaises hautes sur vérin (pour les ateliers en électroniques), grandes tables (pour l'installation des imprimantes 3D) s'avère nécessaire. Pour la salle d'immersion, il s'agira de faire l'achat de chaises de bureau pour l'opérateur technique et de poufs empilables pour les étudiants qui observeront ce qui est projeté sur les grands écrans.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Par la transformation de la BU Sciences Sport en Learning Centre incluant un tiers lieu d'environ 190m², l'Université de Franche Comté souhaite renforcer son attractivité en offrant un espace qui permettra la maturation de projets, aussi bien dans le cadre de travaux pratiques, que de projets individuels. Cet outil sera bien évidemment au service des activités de recherche, mais sa mise en place permettra de proposer des outils pédagogiques aux étudiants selon des modalités d'ouverture assez larges.

Le soutien de la Région sur le volet mobilier permettra d'assurer d'agréables conditions d'accueil des étudiants, propices au développement de projets novateurs.

Dans les missions de formation des composantes et instituts, la salle d'immersion recevra des groupes d'étudiants pour des travaux pratiques mettant en application la réalité virtuelle (préparation de camps de terrain pour les géologues, évaluation dans des modalités innovantes pour les géologues, travaux pratiques dans le cadre des cours d'anatomie et physiologie pour la filière STAPS par exemple). Ces nombreuses applications pourront être développées dans des conditions propices à la créativité, si le tiers lieu est aménagé à l'aide d'un mobilier confortable et adapté aux spécificités du projet.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Le projet d'équipement de cet espace openlab-salle d'immersion repose sur une volonté de mutualiser le nouveau service au sein de l'Université de Franche-Comté, dans un premier temps, entre les composantes et unités de recherches présentes sur le campus de la Bouloie (UFR ST-UFR STAPS, ISIFC, potentiellement avec OSU THETA, Graduate School TRANSBIO, - Graduate School / EIPHI), avant d'élargir le cercle des utilisateurs dans un second temps (MSHE, notamment, avec un intérêt des géographes pour les applications de réalité virtuelle). Les étudiants de l'IUT de Franche-Comté et ceux de l'ENSMC constituent également un public attendu au sein du Learning centre et potentiellement intéressés par l'utilisation des équipements présents au sein de l'openlab et de la salle d'immersion.

Le public potentiel présent sur le campus de la Bouloie ou à proximité géographique représente plus de 7300 étudiants.

UFR Sciences et Techniques : + 2800 étudiants

UFR STAPS : + 1200 étudiants

ISI FC : +170 étudiants

IUT Besançon : + 2400 étudiants

ENSMC : +770 étudiants

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Le projet tend à proposer à tous un environnement accueillant et confortable qui contribue au bien-être des étudiants (ODD 3 « Bonne santé et bien-être ») ; il met en place des espaces de travail innovants et performants (ODD 4 « Éducation de qualité »). Les Bibliothèques universitaires sont également des bibliothèques publiques, ouvertes à tous, et offrent à tous leurs usagers inscrits la même qualité de service dans leurs espaces (ODD 10 « Inégalités réduites ») : le Learning centre proposera des espaces d'accueil et de travail visant à accompagner les étudiants dans leur réussite. L'accès facilité aux équipements de l'openlab aux étudiants en début de cursus est un atout dans leur parcours.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Proposer aux étudiants et aux chercheurs un espace openlab – salle d'immersion :

Actuellement, divers lieux au sein des composantes offrent un équipement novateur pour les projets de recherche (UFR ST, UFR STAPS avec la salle PIMS, ISI FC,...). L'ouverture de l'openlab permettra de proposer aussi cet équipement aux étudiants de licence, dans un cadre inter-composantes. L'openlab sera bien évidemment un outil innovant au service des chercheurs, prolongeant ainsi les projets développés au sein des composantes et unités de recherche.

Dans le cadre de cet appel à projets, le SCD propose d'équiper l'openlab par l'achat de deux types de mobilier : un mobilier modulable pour la partie modélisation-développement de projets (tables basculantes, chaises, chaises de bureau) et un mobilier technique (établis, grandes tables pour installer les imprimantes 3D, chaises hautes adaptées).

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés cette année par l'établissement dans le cadre de ce dispositif :	8
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	1

Documents à déposer en ligne

<https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

- Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- Coordonnées bancaires (RIB).
- Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

Vos données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, pour l'instruction de votre dossier de demande de subvention. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, 4 square Castan, CS 51 857, 25 031 BESANCON CEDEX. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 Bd de la Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranche-comte.fr).

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Tables basculantes	2 436 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	10 760 €
Chaises empilables	1 075 €			
Etablis	7 044 €			
Chaises hautes sur verrin	595 €			
Grandes tables (pour imprimantes 3D)	810 €			
Poufs empilables (10 unités)	718 €			
Chaises de bureau	771 €			
			Fonds propres : enveloppe Premiers équipement du Learning centre unité opérationnelle 0150-BFCO- BESA domaine fonctionnel 0150-14-02 EJ 2102539213.	2 689 €
TOTAL TTC	13 449 €		TOTAL TTC	13 449 €

* à compléter par la Région.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

**ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

● 1. DISPOSITIF

Consultez le règlement d'intervention du dispositif de la Région sollicité (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

<input type="checkbox"/>	Equipements pédagogiques et numériques
<input checked="" type="checkbox"/>	Vie étudiante
<input type="checkbox"/>	Soutien aux initiatives des associations étudiantes

● 2. IDENTITÉ DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Bienvenue aux étudiants Multi-sites 2022

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début : 01 / 06 / 2022

Date de fin : 01 / 03 / 2023

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1 rue Claude Goudimel 25000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Marie-Christine WORONOFF Présidente

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Manon Minary
Fonction	Responsable de Bureau de la Vie Étudiante
Email	Manon.minary@univ-fcomte.fr
Téléphone	03.81.66.58.47 / 06.63.20.06.74

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

L'université de Franche-Comté souhaite marquer le coup pour la rentrée étudiante en organisant une action d'ampleur pour faire communauté.

Le Bureau de la Vie Étudiante organise une semaine d'accueil du plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes primo-arrivant-e-s de tout établissement d'enseignement supérieur de Besançon autour d'un événement culturel, sportif, informatif, social et solidaire. Les associations étudiantes, les services de l'université et divers partenaires seront donc mobilisés sur une semaine afin d'organiser des villages informatiques, des jeux, des ateliers, des concerts, et autres activités.

Cette année la communication sera totalement renouvelée avec un nouveau plan de communication rendant davantage visible et lisible l'évènement auprès du public étudiant. Elle sera aussi anticipée afin d'annoncer les dates de l'évènement dès le mois de juin.

Une attention particulière sera également portée sur la dimension inclusive de l'évènement et l'accueil des étudiants en situation de handicap et des étudiants internationaux.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

35 000 €

2.7 Signature du représentant légal




● 3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Bienvenue Aux Étudiants de Franche-Comté est un événement organisé par l'université de Franche-Comté avec de nombreux acteurs associés (région, villes, partenaires, etc.).

Bienvenue aux étudiants permet de marquer le coup pour la rentrée étudiante en organisant une action d'ampleur pour faire communauté tout en respectant les consignes sanitaires.

Il a pour objectif d'accueillir le plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes primo-arrivants de tout établissement d'enseignement supérieur autour d'un événement culturel, informatif, social et solidaire. Cet événement vise également à lutter contre l'isolement social et la précarité étudiante.

C'est aussi l'opportunité d'associer les étudiant-e-s d'années supérieures à l'organisation de la manifestation afin de développer l'engagement étudiant dans l'accueil entre pairs.

Cette édition portera une attention particulière à l'inclusion de tous les étudiants à besoins particuliers et notamment ceux en situation de handicap. L'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux sera également approfondi.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Le projet sera multi-sites : Montbéliard, Belfort, Lons-le-Saunier et Vesoul

3.3 Actions menées

Ce projet multi acteurs propose des actions variées et s'inscrit ainsi dans plusieurs thématiques, pour répondre aux aspirations du plus grand nombre. L'événement se veut culturel, sportif, informatif, social et solidaire.

Les actions menées se dérouleront du 01 septembre au 15 octobre 2022 de la façon suivante :

- A partir du 1^{er} septembre :
 - Remise des clés du CROUS et distribution des « Welcome packs »

Le Bureau de la vie étudiante participe à la remise des clés du Crous et assure lors de ce temps fort la distribution des « Welcome packs » aux étudiants boursiers ainsi qu'une documentation sur les interlocuteurs privilégiés de l'Université de Franche Comté et des collectivités pour améliorer les conditions de vie des étudiant(e)s de Besançon.

Les « Welcome packs » seront distribués aux étudiants primo-arrivants en situation de précarité sur l'ensemble de l'Université de Franche Comté, sur les bases des critères sociaux définis par le Crous et le SUMPPS (Service de médecine préventive et de promotion de la santé des étudiants) ou via les associations étudiantes dites de solidarité ou encore la Croix Rouge.

En 2022 une attention renforcée sera portée à la constitution de ce pack sur la base de produits éco-responsables permettant aux étudiants en situation de précarité de découvrir ce type de produits tels que par exemple : produits d'hygiène solides (savon, déodorant, etc.), serviettes hygiéniques lavables, etc. Il comprend également un bon d'achat à utiliser dans les commerces locaux.

Des points de distribution en continu sur l'ensemble des campus sont également identifiés grâce à l'implication des bibliothèques universitaires afin de faciliter la distribution aux étudiants sur une plus longue période.

- Site internet dédié : Bienvenueauxetudiants.org

Ce site présente l'agenda des manifestations d'accueil et les modalités pour y participer. Il contient un guide de l'étudiant de l'université de Franche-Comté et un annuaire des associations étudiantes. Le contenu a été rédigé par la direction de la communication de l'université.

- Ouverture de la billetterie en ligne sur le site Bienvenueauxetudiants.org

Pour faciliter les inscriptions et la gestion, l'outil de billetterie en ligne sur le site de Bienvenueauxetudiants.org sera utilisé par tous les co-organisateur de Bienvenue Aux Etudiants.

Ainsi, la totalité des événements seront disponibles sur la même interface, et permettront à l'étudiant d'avoir une vue d'ensemble sur le programme.

Cet outil est mis en place pour permettre la gestion des flux ainsi que le traçage des personnes présentent en cas de « cas contact Covid »

- Agent conversationnel : ton coach 2.0

Cet outil est un robot interactif présent sur le site et sur Messenger. Disponible 24h/24, 7j/7, il propose aux étudiants primo-arrivants un parcours de connaissance de la région, des établissements, des associations, de l'engagement citoyen et

sportif, de sa cité (Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul et Lons-le-Saunier). Il met également à disposition des informations sur la recherche d'emplois étudiants.

- Les 22 et 29 septembre à Belfort, Montbéliard, Lons le Saunier et Vesoul

Bienvenue Aux Étudiants est conçu par les acteurs locaux et organisé par les étudiants engagés. Il se déroulera cette année à la fois à Belfort et à Montbéliard à une semaine d'intervalle. Des actions de rentrée se déroulent aussi pour la première fois sur Lons le Saunier et Vesoul.

Le programme respectera la philosophie de l'événement de proposer un panel d'activités reflétant la diversité des activités proposées par les associations étudiantes du territoire (solidarité, sport, bien être art et culture, etc.).

Un partenariat entre associations et structures culturelles locales est aussi organisé afin de créer des liens entre ces lieux et les étudiants. La journée se terminera par une soirée culturelle et festive via un concert organisé par des associations étudiantes du Nord Franche-Comté.

- Du 1er septembre au 15 octobre : le Bureau d'Accueil Multiservices

Des stands d'information regroupant tous les acteurs vie étudiante seront présents sur les différents campus notamment à travers le Bureau d'accueil Multiservice coordonné avec le CROUS-BFC.

Les étudiants internationaux des différents sites seront accueillis spécifiquement.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

La volonté du comité d'organisation de Bienvenue aux étudiants est d'accueillir les étudiant-e-s sans distinction de handicap, de genre, de nationalité et de ressource et en respectant les valeurs suivantes :

- Une rentrée accessible à toutes et tous
L'étudiant type n'existe pas. L'ensemble des partenaires s'engage tout au long de la manifestation à offrir à tous étudiants sans condition de ressource, de sexe, de culture, de handicap le même événement.
- Viser le bien-être de chacun et chacune durant ses études
Un ensemble de partenaires concourent à faciliter chaque étape de la vie étudiante. Une prise de contact, une identification des plus fragiles, permettra sur le long cours d'intervenir pour accompagner les spécificités des étudiants accueillis sur les sites.
- Une action multi-partenariale
Les étudiants ne cherchent pas une structure, ils cherchent des services. Les codes partagés entre professionnels de la vie étudiante ne sont pas ceux des étudiants. L'idée est d'agir pour l'étudiant, par thématique, non pas par entité. La dynamique partenariale vise également à rassembler tous les acteurs

autour de l'envie de souhaiter ensemble la bienvenue aux étudiants. Dernier élément et pas des moindres, la participation de tous permet une économie d'échelle en mutualisant les forces, les finances et le matériel.

- Un événement de proximité
Rendre humain un événement d'ampleur, viser la participation des partenaires et étudiant d'un territoire de vie pour concevoir ce projet et de nombreux autres sur l'année.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Les premiers bénéficiaires ciblés sont les étudiant·e·s primo-arrivants des différentes villes. Les seconds bénéficiaires sont l'ensemble des autres étudiant·e·s des quatre villes qui ont la possibilité d'organiser une partie des actions, d'être bénévole, de se réaliser parfois à travers ce projet d'ampleur qui permet à chacun de ces étudiant·e·s d'avoir un cadre dans lequel accueillir leurs pairs, monter en compétence et valoriser cette expérience via des crédits ECTS ou via le supplément au diplôme.

Résultats attendus

- Accueillir et intégrer les étudiants primo-arrivants.
- Construire un projet dans lequel s'intègre chaque année de nouveaux partenaires publics et privés permettant de développer la base du projet tout en permettant à chaque étudiant d'avoir les moyens et le soutien à l'organisation d'animations de plus en plus conséquentes.
- Viser une manifestation organisée par et pour les étudiants.
- Transmettre une information complète et identique aux étudiant·e·s primo-arrivants afin de leur donner toutes les clés pour pallier certaines de leurs difficultés voire leur permettre de réaliser leurs initiatives et de s'engager sur le territoire durant leur cursus.

Suivi et évaluation

Ces projets sont réalisés dans une démarche multi partenariale. Cela suppose un suivi permettant de mener ces actions dans la confiance en visant une amélioration continue du projet. Afin de réaliser cet objectif, l'UFC ainsi que l'intégralité des partenaires s'inscriront dans une approche d'évaluation en :

- Comptabilisant le nombre d'associations étudiantes en réunion, le nombre d'associations étudiantes participant à la manifestation, le nombre de bénévoles, le nombre d'étudiant·e·s participant·e·s aux événements
- Réalisant un bilan commun quantitatif et qualitatif de l'action
- Partageant le compte de résultat des différentes étapes du projet
- Instaurant un sondage des retours des étudiants afin de réaliser un bilan directement issu des participants permettant d'orienter les futures manifestations
- Établissant un échéancier de réalisation des interventions en amphi ainsi que des films de promotions des services dédiés aux étudiants

- Communiquant au BVE l'intégralité des aspects positifs et des pistes d'amélioration afin de porter à la connaissance de chacun des partenaires ces différents points dans le cadre des réunions du comité d'organisation permettant une réflexion commune.

Afin de partager complètement ce projet entre partenaires, le Bureau vie étudiante de l'UFC :

- Élaborera les échéanciers et les comptes rendus à chaque étape du projet en accord avec chacun des acteurs ;
- Établir un process d'évaluation en amont et un bilan après chaque étape du projet.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Le défi est de faire de cette manifestation un événement entièrement éco-responsable:

- Par les achats

Viser des achats responsables et organiser la gestion des déchets en amont de l'événement pour réduire l'impact écologique, économique et social de l'action. Cette dimension est notamment fortement intégrée dans la constitution des Welcomes Packs.

- Par la sensibilisation

Une sensibilisation du public est effectuée pour que chacune et chacun puisse également être mobilisé. Un village réunira les acteurs locaux pour sensibiliser le plus grand nombre des participants aux bonnes conduites.

Cette année une attention particulière sera portée aux étudiants ayant des besoins particuliers que ce soit les étudiants en situation de handicap ou les étudiants internationaux. Le sport est vecteur d'intégration et l'ensemble de la manifestation est ouvert à toutes et tous sans condition de ressource, de tous sexes, de tous handicaps, etc. Différentes pratiques de handisport sont notamment mises en lumière ainsi que des ateliers de sensibilisation.

- Par une gestion coordonnée

Intervention de professionnels de ces questions auprès des porteurs d'animations.

Ces éléments sont constitutifs d'une action qui répond aux enjeux du développement durable. Bienvenue aux étudiants se sont près de 8000 étudiants accueillis générant des déchets potentiels. Les organisateurs veillent à anticiper les actes d'incivilité pour que chacun des participants mais aussi des habitants se sentent respectés. La volonté est d'aller plus loin et d'être accompagné dans une évolution positive prenant en compte les différents critères du développement durable.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Une synergie territoriale renforcée pour un évènement élargi en 2022 à Lons le Saunier et Vesoul

Cette manifestation annuelle de Bienvenue aux étudiants est un atout local, riche de ses multiples partenariats. Elle s'inscrit dans une dynamique de réussite territoriale mobilisant à la fois le tissu local associatif étudiant, les institutions et les collectivités locales.

Les actions sont également mises en place sur l'ensemble des campus de l'Université Franche-Comté (Besançon, Belfort, Montbéliard mais aussi Vesoul et Lons-le-Saunier).

Pour la première fois en 2022, les activités et ateliers se déroulent à la fois sur Belfort et Montbéliard mais également sur Lons le Saunier et Vesoul. Cette organisation vise à toucher le plus largement possible l'ensemble des étudiants.

En 2022 une dimension inclusive renforcée

Une attention particulière sera apportée aux étudiants à besoins particuliers (étudiants en situation de handicap, internationaux, en situation de précarité ou d'isolement social, etc.).

En ce sens l'Université de Franche-Comté :

- a adopté son Schéma Directeur du Handicap en octobre 2021
- s'engage dans la poursuite du label « Bienvenue en France » par la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Cette reconnaissance rappelle la qualité des dispositifs d'accueil proposés à l'ensemble des étudiants internationaux
- lutte contre l'isolement social et la précarité étudiante (guide des aides, ligne info écoute, welcome packs, etc.)

L'édition 2022 inclura :

- des temps dédiés aux étudiants à besoins particuliers
- des actions de sensibilisation notamment à travers des ateliers handisport pour fédérer et appréhender le handicap
- des actions de valorisation des étudiants internationaux et de mise en lumière des associations internationales (portraits, témoignages, rencontres, etc.)

Une amélioration des conditions de vie des étudiants éco-responsable

Cet évènement est une expérience riche d'informations transmises aux étudiants primo-arrivants. Il est d'ailleurs le point de départ de nombreux projets participatifs : action culturelle et sportive, Workorama, espaces étudiants de proximité, engagement social, Welcome Pack etc.

La dimension éco-responsable des Welcome Packs est renforcée avec une réflexion sur la durabilité à la fois du contenant et du contenu proposé aux étudiants en situation de précarité.

Une communication « Hybride » et renouvelée

Le visuel de l'événement est rénové afin de permettre une meilleure appréhension des contours de l'événement par les étudiants. L'objectif est de rendre plus visible les différentes thématiques des actions proposées : sociales, solidaires, culturelles, sportives et informatives. La communication sur les dates de l'évènement est également avancée au mois de juin.

Le côté numérique de l'événement est maintenu avec l'agent conversationnel dit le « chatbot permettant un premier niveau d'information à tous les étudiants ainsi que le développement du site internet Bienvenueauxétudiants.org traduit en anglais pour l'ensemble des étudiants internationaux.

Au local, régional et national, Bienvenue aux étudiants fait rayonner les partenaires immédiats de l'action. Une part conséquente du budget est consacrée à la communication permettant de faire évoluer les représentations des étudiants et d'inviter le grand public à « voir » sur le campus les différentes animations et les outils mis à disposition des étudiants.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés cette année par l'établissement dans le cadre de ce dispositif :	8
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	2

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranche.comte.fr>

- Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- Coordonnées bancaires (RIB).
- Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

Vos données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, pour l'instruction de votre dossier de demande de subvention. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, 4 square Castan, CS 51 857, 25 031 BESANCON CEDEX. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 Bd de la Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranche-comte.fr).

ES_Vie étudiante 2022_Projet BAE Multi sites 2022_VF

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Gestion du développement durable/précarité/lutte contre l'isolement	15 000 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	35 000 €
Animations	16 000 €		Autres financements publics	5 000 €
Programmation artistique	7 000 €			
Communication et site internet	5 000 €			
Logistique organisation	5 000 €			
Sécurisation des sites et SACEM/SPRE	7 000 €			
			Fonds propres	15 000 €
TOTAL TTC	55 000 €		TOTAL TTC	55 000 €

* à compléter par la Région.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

**ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

● 1. DISPOSITIF

Consultez le règlement d'intervention du dispositif de la Région sollicité (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

<input type="checkbox"/>	Equipements pédagogiques et numériques
<input checked="" type="checkbox"/>	Vie étudiante
<input type="checkbox"/>	Soutien aux initiatives des associations étudiantes

● 2. IDENTITÉ DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Bienvenue aux étudiants Besançon 2022

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début : 01 / 06 / 2022

Date de fin : 01 / 03 / 2023

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1 rue Claude Goudimel 25000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Marie-Christine WORONOFF Présidente

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Manon Minary
Fonction	Responsable de Bureau de la Vie Étudiante
Email	manon.minary@univ-fcomte.fr
Téléphone	03.81.66.58.47 / 06.63.20.06.74

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

L'université de Franche-Comté souhaite marquer le coup pour la rentrée étudiante en organisant une action d'ampleur pour faire communauté.

Le Bureau de la Vie Étudiante organise une semaine d'accueil du plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes primo-arrivants de tout établissement d'enseignement supérieur de Besançon autour d'un événement culturel, sportif, informatif, social et solidaire.

Les associations étudiantes, les services de l'Université et divers partenaires sont donc mobilisés en 2022 sur une semaine afin d'organiser des villages informatiques, des jeux, des ateliers, des concerts et d'autres activités.

Bienvenue Aux Etudiants s'ancre dans le paysage des évènements locaux et l'Université de Franche-Comté, soutenue par ses partenaires, dépose ce projet basé sur le principe d'un évènement organisé par et pour les étudiants.

Cette année la communication sera totalement rénovée avec un nouveau plan de communication rendant davantage visible et lisible l'évènement auprès du public étudiant. Elle sera aussi anticipée afin d'annoncer les dates de l'évènement dès le mois de juin.

Une attention particulière sera également portée sur la dimension inclusive de l'évènement et l'accueil des étudiants en situation de handicap et des étudiants internationaux.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

60 000 €

2.7 Signature du représentant légal



● 3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Bienvenue Aux Étudiants de Franche-Comté est un événement organisé par l'université de Franche-Comté avec de nombreux acteurs associés (région, villes, partenaires, etc.).

Bienvenue aux étudiants permet de marquer le coup pour la rentrée étudiante en organisant une action d'ampleur pour faire communauté tout en respectant les consignes sanitaires.

Il a pour objectif d'accueillir le plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes primo-arrivants de tout établissement d'enseignement supérieur autour d'un événement culturel, informatif, social et solidaire. Cet événement vise également à lutter contre l'isolement social et la précarité étudiante.

C'est aussi l'opportunité d'associer les étudiant-e-s d'années supérieures à l'organisation de la manifestation afin de développer l'engagement étudiant dans l'accueil entre pairs.

Cette édition portera une attention particulière à l'inclusion de tous les étudiants à besoin particuliers et notamment ceux en situation de handicap. L'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux sera également approfondi.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Le projet se déroule sur Besançon à la fois sur le Campus du centre-ville, de la Bouloie et du Haut-du-Chazal. L'évènement Bienvenue aux étudiants rayonne plus largement sur l'ensemble de la ville.

3.3 Actions menées

Ce projet multi acteurs propose des actions diverses et variées et s'inscrit ainsi dans plusieurs thématiques, pour répondre aux envies du plus grand nombre. L'événement se veut culturel, sportif, informatif, social et solidaire.

L'essentiel des actions sont menées sur la période du 1er septembre au 15 octobre 2022 de la façon suivante :

- **A partir du 1er septembre :**

- Remise des clés du CROUS et distribution des « Welcome packs »

Le Bureau de la vie étudiante participe à la remise des clés du Crous et assure lors de ce temps fort la distribution des « Welcome packs » aux étudiants boursiers ainsi qu'une documentation sur les interlocuteurs privilégiés de l'Université de Franche Comté et des collectivités pour améliorer les conditions de vie des étudiant(e)s de Besançon.

Les « Welcome packs » seront distribués aux étudiants primo-arrivants en situation de précarité sur l'ensemble de l'Université de Franche Comté, sur les bases des critères sociaux définis par le Crous et le SUMPPS (Service de médecine préventive et de promotion de la santé des étudiants) ou via les associations étudiantes dites de solidarité ou encore la Croix Rouge.

En 2022 une attention renforcée sera portée à la constitution de ce pack sur la base de produits éco-responsables permettant aux étudiants en situation de précarité de découvrir ce type de produits tels que par exemple : produits d'hygiène solide (savon, déodorant, etc.), serviette hygiène lavable, etc. Il comprend également un bon d'achat Bezac Kdo à utiliser dans les commerces locaux.

Des points de distribution en continu sur l'ensemble des campus sont également identifiés grâce à l'implication des bibliothèques universitaires afin de faciliter la distribution aux étudiants sur une plus longue période.

- Un site internet dédié : Bienvenueauxetudiants.org

Ce site présente l'agenda des manifestations d'accueil et les modalités pour y participer. Il contient un guide de l'étudiant de l'université de Franche-Comté et un annuaire des associations étudiantes. Le contenu a été rédigé par la direction de la communication de l'université.

- Ouverture de la billetterie en ligne sur le site Bienvenueauxetudiants.org

Pour faciliter les inscriptions et la gestion, l'outil de billetterie en ligne sur le site de Bienvenueauxetudiants.org est utilisé par tous les co-organiseurs de Bienvenue Aux Etudiants.

Ainsi, la totalité des événements sont disponibles sur la même interface, et permettent à l'étudiant d'avoir une vue d'ensemble sur le programme.

Cet outil est mis en place pour permettre la gestion des flux ainsi que le traçage des personnes présentes en cas de « cas contact Covid » le cas échéant.

- Un agent conversationnel : ton coach 2.0

Cet outil est un robot interactif présent sur le site et sur Messenger. Disponible 24h/24, 7j/7, il propose aux étudiants primo-arrivants un parcours de connaissance de la région, des établissements, des associations, de l'engagement citoyen et sportif, de sa cité (Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul et Lons-le-Saunier). Il met également à disposition des informations sur la recherche d'emplois étudiants.

- **Nouveauté 2022 : déroulement sur 4 journées à la mi-septembre**

Cette édition se déroulera sur 4 journées à la mi-septembre en priorisant les créneaux sur lesquels les étudiants sont majoritairement les plus disponibles, c'est-à-dire la pause méridienne et la fin de journée.

Une ou deux thématiques seront définies par journée (solidarité, sport, bien être art et culture, etc.) avec l'organisation chaque jour d'ateliers et/ou d'évènements différents.

Ces évènements portés majoritairement par les associations étudiantes regrouperont notamment des matchs de théâtre d'improvisation, des olympiades et tournois sportifs incluant la pratique handisport mais aussi des jeux de pistes à thèmes à travers les campus, des interventions culturelles et un ciné plein air.

La dernière journée se clôturera par une soirée culturelle et festive organisée par plusieurs associations étudiantes en lien avec différents partenaires locaux. En cas de restrictions sanitaires, l'évènement de clôture sera organisé sur la base d'un « parcours culturel » permettant une meilleure gestion des flux par le biais de différents groupes tournant sur des ateliers.

En parallèle des stands d'information regroupant tous les acteurs vie étudiante seront présents tout au long de la semaine sur les différents campus notamment à travers le Bureau d'accueil Multiservice coordonné avec le CROUS-BFC. Les étudiants internationaux des différents sites seront accueillis spécifiquement.

Cette organisation sur une plus longue période que les éditions précédentes vise à toucher encore plus largement l'ensemble des étudiants, laissant ainsi plus de temps pour s'approprier Bienvenue Aux Etudiants. Elle permet de renforcer chaque journée la communication sur des évènements phares sans concurrence entre eux. Elle permet également aux associations le souhaitant d'inscrire leurs actions dans la durée comme par exemple Vélo Campus qui propose des visites et ateliers d'auto réparation sur toute la durée de l'évènement.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

La volonté du comité d'organisation de Bienvenue aux étudiants est d'accueillir les étudiant-e-s sans distinction de handicap, de genre, de nationalité et de ressources et en respectant les valeurs suivantes :

- Une rentrée accessible à toutes et tous
L'étudiant « type » n'existe pas. L'ensemble des partenaires s'engage tout au long de la manifestation à offrir à tous étudiants sans condition de ressource, de sexe, de culture, de handicap le même événement.
- Viser le bien-être de chacun et chacune durant ses études
Un ensemble de partenaires concourent à faciliter chaque étape de la vie étudiante. Une prise de contact, une identification des plus fragiles, permettra sur le long cours d'intervenir pour accompagner les spécificités des étudiants accueillis sur les sites.
- Une action multi-partenariale
Les étudiants ne cherchent pas une structure, ils cherchent des services. Les codes partagés entre professionnels de la vie étudiante ne sont pas ceux des étudiants. L'idée est d'agir pour l'étudiant, par thématique, non pas par entité. La dynamique partenariale vise également à rassembler tous les acteurs autour de l'envie de souhaiter ensemble la bienvenue aux étudiants. Dernier élément et pas des moindres, la participation de tous permet une économie d'échelle en mutualisant les forces, les finances et le matériel.
- Un événement de proximité
Rendre humain un événement d'ampleur, viser la participation des partenaires et étudiant d'un territoire de vie pour concevoir ce projet et de nombreux autres sur l'année.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Les premiers bénéficiaires ciblés sont les étudiant·e·s primo-arrivants de Besançon. Les seconds bénéficiaires sont l'ensemble des autres étudiant·e·s de Besançon qui ont la possibilité d'organiser une partie des actions, d'être bénévole, de se réaliser parfois à travers ce projet d'ampleur qui permet à chacun de ces étudiant-e-s d'avoir un cadre dans lequel accueillir leurs pairs, monter en compétence et valoriser cette expérience via des crédits ECTS ou via le supplément au diplôme.

Résultats attendus :

- Accueillir et intégrer les étudiants primo-arrivants.
- Construire un projet dans lequel s'intègre chaque année de nouveaux partenaires publics et privés permettant de développer la base du projet tout en permettant à chaque étudiant d'avoir les moyens et le soutien à l'organisation d'animations de plus en plus conséquentes.

- Viser une manifestation organisée par et pour les étudiants.
- Transmettre une information complète et identique aux étudiant-e-s primo-arrivants afin de leur donner toutes les clés pour pallier certaines de leurs difficultés voire leur permettre de réaliser leurs initiatives et de s'engager sur le territoire durant leur cursus.

Suivi et évaluation

Ces projets sont réalisés dans une démarche multi partenariale. Cela suppose un suivi rigoureux permettant de mener ces actions dans la confiance en visant une amélioration continue du projet. Afin de réaliser cet objectif, l'UFC ainsi que l'intégralité des partenaires s'inscriront dans une approche d'évaluation en :

- Comptabilisant le nombre d'associations étudiantes en réunion, le nombre d'associations étudiantes participant à la manifestation, le nombre de bénévoles, le nombre d'étudiant-e-s participant-e-s aux événements
- Réalisant un bilan commun quantitatif et qualitatif de l'action
- Partageant le compte de résultat des différentes étapes du projet
- Instaurant un sondage des retours des étudiants afin de réaliser un bilan directement issu des participants permettant d'orienter les futures manifestations
- Établissant un échéancier de réalisation des interventions en amphi ainsi que des films de promotions des services dédiés aux étudiants
- Communiquant au BVE l'intégralité des aspects positifs et des pistes d'amélioration afin de porter à la connaissance de chacun des partenaires ces différents points dans le cadre des réunions du comité d'organisation permettant une réflexion commune.

Afin de partager complètement ce projet entre partenaires, le Bureau vie étudiante de l'UFC :

- Élaborera les échéanciers et les comptes rendus à chaque étape du projet en accord avec chacun des acteurs
- Établir un process d'évaluation en amont et un bilan après chaque étape du projet.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Le défi : faire de cette manifestation un événement eco-responsable.

- Par les achats

Viser des achats responsables et organiser la gestion des déchets en amont de l'événement pour réduire l'impact écologique, économique et social de l'action. Cette dimension est notamment fortement intégrée dans la constitution des welcomes packs.

- Par la sensibilisation

Une sensibilisation du public est effectuée pour que chacune et chacun puisse également être mobilisé. Un village « développement durable » réunira les acteurs locaux pour sensibiliser le plus grand nombre des participants aux bonnes conduites.

Cette année une attention particulière sera portée aux étudiants ayant des besoins particuliers que ce soit les étudiants en situations de handicap ou les étudiants

internationaux. Le sport est vecteur d'intégration et l'ensemble de la manifestation est ouvert à toutes et tous sans condition de ressource, de tous sexes, de tous handicaps, etc. Différentes pratiques de handisport sont notamment mises en lumière ainsi que des ateliers de sensibilisation.

- Par une gestion coordonnée
Intervention de professionnels de ces questions auprès des porteurs d'animations.

Le sport est vecteur d'intégration et l'ensemble de la manifestation est ouvert à toutes et tous sans condition de ressources, de tous genres, de tous handicaps, etc. Ces éléments sont constitutifs d'une action qui répond aux enjeux du développement durable. Bienvenue aux étudiants se sont près de 8000 étudiants accueillis générant des déchets potentiels. Les organisateurs veillent à anticiper les actes d'incivilité pour que chacun des participants mais aussi des habitants se sentent respectés. La volonté est d'aller plus loin et d'être accompagné dans une évolution positive prenant en compte les différents critères du développement durable.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Une synergie territoriale renforcée pour un évènement élargi à 4 jours

Cette manifestation annuelle de Bienvenue aux étudiants est un atout local, riche de ses multiples partenariats. Elle s'inscrit dans une dynamique de réussite territoriale mobilisant à la fois le tissu local associatif étudiant, les institutions et les collectivités locales.

Les actions sont également mises en place sur l'ensemble des campus de l'Université Franche-Comté (Besançon, Belfort, Montbéliard mais aussi Vesoul et Lons-le-Saunier).

Pour la première fois en 2022, les activités et ateliers se déroulent sur Besançon sur 4 jours, avec une thématique différente par journée, au lieu d'une seule journée. Les animations seront clôturées par une soirée culturelle et festive le jeudi soir. Cette organisation vise à toucher le plus largement possible l'ensemble des étudiants.

En 2022 une dimension inclusive renforcée

Une attention particulière sera apportée aux étudiants à besoins particuliers (étudiants en situation de handicap, internationaux, en situation de précarité ou d'isolement social, etc.).

En ce sens l'Université de Franche-Comté :

- a adopté son Schéma Directeur du Handicap en octobre 2021
- s'engage dans la poursuite du label « Bienvenue en France » par la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Cette

reconnaissance rappelle la qualité des dispositifs d'accueil proposés à l'ensemble des étudiants internationaux

- lutte contre l'isolement social et la précarité étudiante (guide des aides, ligne info écoute, welcome packs, etc.)

L'édition 2022 inclura :

- des temps dédiés aux étudiants à besoins particuliers
- des actions de sensibilisation notamment à travers des ateliers handi-sport pour fédérer et appréhender le handicap
- des actions de valorisation des étudiants internationaux et de mise en lumière des associations internationales (portraits, témoignages, etc.)

Une amélioration des conditions de vie des étudiants éco-responsable

Cet événement est une expérience riche d'informations transmises aux étudiants primo-arrivants. Il est d'ailleurs le point de départ de nombreux projets participatifs : action culturelle et sportive, Workorama, espaces étudiants de proximité, engagement social, Welcome Pack etc.

La dimension éco-responsable des Welcome Packs est également renforcée avec une réflexion à la fois sur le contenant et le contenu proposé aux étudiants en situation de précarité. Cette année un partenariat avec l'épicerie sociale et solidaire Agoraé est également mis en place afin de permettre une continuité du soutien aux étudiants précaires par ce biais. Les Welcome Packs permettent de renforcer sa visibilité et le nombre de bénéficiaires de cette épicerie.

Une communication « Hybride » et renouvelée

Le visuel de l'événement est renouvelé afin de permettre une meilleure appréhension des contours de l'événement par les étudiants. L'objectif est de rendre plus visible les différents domaines de l'évènement à la fois social, solidaire, culturel, sportif et informatif. La communication sur les dates de l'évènement est également avancée au mois de juin.

Le côté numérique de l'événement est maintenu avec l'agent conversationnel dit le « chatbot » permettant un premier niveau d'information à tous les étudiants ainsi que le développement du site internet bienvenueauxetudiants.org, qui sera traduit en anglais pour l'ensemble des étudiants internationaux.

Au local, régional et national, Bienvenue aux étudiants fait rayonner les partenaires immédiats de l'action. Une part conséquente du budget est consacrée à la communication permettant de faire évoluer les représentations des étudiants et d'inviter le grand public à « voir » sur le campus les différentes animations et les outils mis à disposition des étudiants.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés cette année par l'établissement dans le cadre de ce dispositif :	8
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	3

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

- Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- Coordonnées bancaires (RIB).
- Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

Vos données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, pour l'instruction de votre dossier de demande de subvention. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation. Conformément à

la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, 4 square Castan, CS 51 857, 25 031 BESANCON CEDEX. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 Bd de la Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranchecomte.fr).

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Gestion du développement durable/précarité/lutte contre l'isolement	25 000 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	60 000 €
Animations	30 000 €		Autres financements publics	5 000 €
Programmation artistique	9 000 €			
Communication et site internet	5 000 €			
Logistique organisation	5 000 €			
Sécurisation des sites et SACEM/SPRE	6 000 €			
			Fonds propres	15 000 €
TOTAL TTC	80 000 €		TOTAL TTC	80 000 €

* à compléter par la Région.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

**ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

Consultez le règlement d'intervention du dispositif de la Région sollicité (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

<input type="checkbox"/>	Equipements pédagogiques et numériques
<input checked="" type="checkbox"/>	Vie étudiante
<input type="checkbox"/>	Soutien aux initiatives des associations étudiantes

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

L'amélioration de la qualité de vie des étudiants par le développement des lieux de convivialité et la végétalisation des espaces

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01 / 03 / 2022	Date de fin :	01 / 03 / 2023
-----------------	----------------	---------------	----------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1 rue Goudimel – 25030 BESANCON
Nom et fonction du représentant légal	Marie-Christine WORONOFF

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Romain CARRE
Fonction	Responsable des services administratifs INSPE
Email	Romain.carre@univ-fcomte.fr
Téléphone	03.81.65.71.72 07.64.38.59.20

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

A travers cette demande de financement, l'Inspé de Franche-Comté vise trois objectifs principaux : tout d'abord, l'Inspé souhaite renforcer le bien-être ainsi que la qualité de vie des étudiants en améliorant l'attractivité des lieux et en favorisant les interactions entre les publics. Ensuite, l'Inspé a l'ambition d'améliorer la concentration de ses étudiants tout en réduisant leur niveau de stress. Pour finir, l'Inspé tend à inciter au développement d'une culture éco responsable de ses usagers.

Ces objectifs vont nécessiter la mise en œuvre d'actions concrètes dont l'investissement dans du mobilier moderne et innovant, la végétalisation des espaces intérieurs et le développement/l'aménagement des espaces verts extérieurs associés à une démarche participative des étudiants.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

32 000€

(Montant des dépenses prévisionnelles : 40 000€)

2.7 Signature du représentant légal




3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Depuis l'année 2021, une commission vie de l'institut a été mise en place. L'Inspé souhaite que ce financement soit un tremplin pour porter certaines demandes émises par les étudiants présents à cette commission et qui ont abouti à la formulation des objectifs ci-dessous :

Le premier objectif est de favoriser les interactions entre étudiants à travers la mise en valeur d'espaces de convivialité : compte tenu du niveau d'exigence de nos parcours nécessitant la préparation d'un concours ainsi que d'un master professionnalisant, le constat a été fait que les étudiants ont peu d'occasions autres que la formation pour échanger et les locaux fournissent des espaces de convivialité insuffisants. Un travail d'identification et d'exploitation des surfaces repérées est donc envisagé.

Afin de poursuivre dans l'amélioration des conditions de vie des étudiants, le deuxième objectif vise à contribuer à diminuer leur niveau de stress et à favoriser leur concentration. Il a été démontré l'intérêt des espaces verts dans cette démarche. Nous souhaitons donc développer les espaces végétalisés ainsi que les espaces verts.

Pour finir, nous formons de futurs enseignants dont l'appropriation d'une culture au développement durable est cruciale. Ce dernier volet vise à intégrer les étudiants dans une démarche participative à travers une implication dans la mise en œuvre.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Inspé de Franche-Comté : le projet bénéficierait à l'Inspé de Besançon, le site principal ainsi qu'aux 3 antennes : Lons le Saunier, Belfort et Vesoul. A ce titre, le projet a un rayonnement régional.

3.3 Actions menées

1^{ère} série d'actions : la première série de mesures correspond à de l'investissement dans du mobilier aussi bien intérieur qu'extérieur. Il y aurait du mobilier traditionnel mais également des dispositifs innovants et éco responsables avec la mise en place de bornes à pédales pour recharger les téléphones.

2^{ème} série d'actions : d'une part, nous souhaiterions planter différentes espèces d'arbres et de massifs. Ces actions permettraient d'aménager des zones ombragées propices à la convivialité (prise de repas, lecture, repos ...). D'autre part, nous envisagerions de mettre en place des murs végétalisés dans des espaces intérieurs identifiés (amphithéâtres, cafétérias...).

3^{ème} série d'actions : il s'agit ici d'impliquer les étudiants dans la conception des espaces végétalisés et / ou espaces verts. A titre d'exemples, nous pourrions associer les futurs professeurs des écoles ou de SVT. Il est également envisagé d'inviter la communauté enseignante à participer à cette démarche. Pour les espaces végétalisés, des structures associatives permettent un accompagnement dans la conception et la mise en œuvre, en concertation avec les personnels et les publics.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

En développant des espaces de convivialité, des lieux végétalisés ainsi que des espaces verts, l'Inspé de Franche-Comté souhaite d'une part, contribuer à l'amélioration des conditions de vie étudiante en apportant un cadre d'étude agréable, serein favorisant la concentration et d'autre part, faciliter la réduction du stress. Ainsi, l'Inspé de Franche-Comté vise à optimiser les facteurs de réussite de ses usagers.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

A travers l'implantation multi-sites de l'Inspé de Franche-Comté, le projet a une envergure régionale et porte sur 4 sites de Franche-Comté, à savoir, Besançon, Belfort, Lons-le-Saunier et Vesoul. Ainsi, plus de 1 000 étudiants pourront directement bénéficier des actions mises en œuvre.

Le rayonnement ne serait pas uniquement limité aux publics de l'Inspé puisque le site de Lons-le-Saunier accueille d'autres formations comme la licence gestion et traitement des déchets. De plus ce site est appelé à accueillir d'autres activités liées à la formation et ainsi accroître son rayonnement et diversifier ses publics. Pour le site de Vesoul, nous partageons les locaux avec l'IUT Besançon Vesoul. Par conséquent, il y aurait une mutualisation des infrastructures et les investissements réalisés bénéficieraient également au public de l'IUT. Les achats réalisés pourraient donc être d'autant plus source de cohésion entre les composantes et entre les parcours de formation.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Les téléphones portables font partie de notre quotidien et constituent une source de consommation d'énergie non négligeable du fait des multiples rechargements. A travers l'investissement dans des bornes de recharge à pédales, l'Inspé souhaite sensibiliser ses usagers au développement durable par la création de leur propre énergie mais également diminuer la consommation d'énergie.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

La démarche innovante est tout d'abord axée autour de l'installation des vélos rechargeables. En effet, les étudiants ont un besoin constant et croissant de recharger leurs téléphones ou autres appareils. Ces dispositifs innovants et encore peu développés permettraient de répondre à ce nouveau besoin tout en suscitant la curiosité et favorisant l'échange au sein de nouveaux espaces de convivialité.

Le développement de murs végétaux constitue également un caractère innovant afin de rendre des lieux de vie plus agréables et plus favorables aussi bien à la détente qu'à la concentration.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés cette année par l'établissement dans le cadre de ce dispositif :	8
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	4

Documents à déposer en ligne

<https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

- Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- Coordonnées bancaires (RIB).
- Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

Vos données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, pour l'instruction de votre dossier de demande de subvention. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, 4 square Castan, CS 51 857, 25 031 BESANCON CEDEX. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 Bd de la Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranche-comte.fr).

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Bornes à pédales	18 000 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	32 000 €
Mobilier intérieur / extérieur	15 000 €			
Murs végétalisés/végétaux	7 000 €			
			Fonds propres	8 000 €
TOTAL TTC	40 000 €		TOTAL TTC	40 000 €

* à compléter par la Région.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

**ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

Consultez le règlement d'intervention du dispositif de la Région sollicité (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

<input type="checkbox"/>	Equipements pédagogiques et numériques
<input checked="" type="checkbox"/>	Vie étudiante
<input type="checkbox"/>	Soutien aux initiatives des associations étudiantes

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Scientific Game jam

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01/01/2023	Date de fin :	31/12/2023
-----------------	------------	---------------	------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	Maison de l'université, 1 rue Goudimel – 25030 BESANCON
Nom et fonction du représentant légal	Marie-Christine Woronoff, présidente

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Querenet Jérémy
Fonction	Directeur du service sciences arts et culture
Email	jeremy.querenet@univ-fcomte.fr
Téléphone	0381662099

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

La *Game Jam* est un événement se déroulant sur plusieurs jours où des équipes composées de différents profils (développeur, graphistes...) doivent créer un jeu dans un temps imparti, avec une thématique imposée ou non.

Dans le cas de la **Scientific Game Jam**, l'originalité est d'incorporer aux équipes étudiantes (50 - 80 étudiants en groupes de formations diverses), un doctorant et son sujet de recherche comme thématique au jeu.

L'enjeu reste le même : créer un objet numérique (depuis l'idée jusqu'au prototype d'un jeu) et compréhensible par un public large (connaisseur ou non), et de proposer pendant un week-end (du vendredi soir au dimanche soir) une rencontre universitaire entre le monde de la recherche et celui de la création de jeu vidéoludique et jeux sérieux. Après ce week-end de création, une restitution est envisagée auprès des étudiants et du grand public pour qu'ils découvrent et rencontrent les participants, et testent les jeux dans le cadre d'une soirée spéciale.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

12 000

2.7 Signature du représentant légal



3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

- Montrer et valoriser auprès de la communauté universitaire et du grand public les savoirs et compétences des étudiants de l'UFC ainsi que les recherches qui y sont menées
- Mettre en pratique les savoirs faire, compétences et savoir être de chaque étudiant
- Découvrir, via ce format, la science et le monde de la recherche autrement
- Faire un pont entre deux univers différents : celui du jeu et celui de la recherche
- Valoriser une pratique culturelle importante pour les jeunes : le jeu
- Amener les étudiants à s'intéresser à des domaines de recherche qui peuvent être éloignés d'eux.
- Permettre aux jeunes de différentes formations, de toute la région, de se rencontrer et de créer ensemble
- Vivre une expérience collective à l'université
- Toucher les jeunes qui aiment les défis, les compétitions
- Contribuer à légitimer les jeux, notamment les jeux vidéos comme pratique culturelle. Apporter une réflexion sur le sujet.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

La manifestation aura lieu sur le site de Besançon pour cette première édition. Toutes formations, tous sites confondus seront sollicités à participer. Des facilités de transport seront mises en place.

3.3 Actions menées

- Recrutement des doctorants

Sur la base du volontariat.

L'objectif du doctorant sera de réussir à expliquer, vulgariser son travail de thèse à son équipe afin qu'il puisse être mis sous la forme d'un jeu.

Les doctorants formés à la médiation (notamment avec le dispositif Expérimentarium) seront sollicités pour y participer. Dans le cas de doctorants financés par le conseil régional de BFC, leur implication dans cette scientifique game jam pourra être prise en compte dans les 30 heures dédiées à la culture scientifique.

- Recrutement des étudiants

Les étudiants de toutes formations pourront participer à la Game Jam. Le déplacement des étudiants motivés sur le ND FC sera prévu par bus pour les mener sur le site de la Scientific game jam à Besançon.

La participation pourra prendre plusieurs formes :

**Dans la création du jeu **

Les enseignants de toutes formations, les associations seront mobilisés pour diffuser l'information auprès des étudiants. Tous les étudiants seront invités à participer à cet événement.

****Dans l'organisation de l'événement****

Afin de consolider l'équipe d'organisation et de permettre à cette manifestation de prendre de l'ampleur, d'impulser une dynamique étudiante et universitaire, une équipe d'étudiants bénévoles sera mis en place. Ils pourront s'occuper de tâches liées à l'accueil, à la restauration, dans la gestion des participants, pour tous problèmes logistiques simples et comme relai de communication notamment.

Cette équipe sera constituée en amont afin de les impliquer dans le projet dès le début et de former une équipe cohérente, impliquée et motivée.

- **Week-end de création** : du vendredi soir au dimanche fin d'après-midi.

Vendredi soir : un temps sera dédié à la rencontre entre tous les participants et à la présentation des thèses. A la suite de cela, les équipes seront constituées.

Samedi et Dimanche : temps de création

Durant tout le week-end, seront présents des médiateurs scientifiques et des responsables pédagogiques, professionnels, experts dans le domaine afin de les accompagner en cas de problèmes, d'impasses techniques ou autres.

1ere restitution à la fin de ce week-end, en huis clos :

Chaque équipe présentera durant quelques minutes leur jeu en détaillant : les membres de l'équipe, le concept scientifique dans le jeu, le principe technique du jeu et ses mécaniques ludiques, les images, puis une démonstration sera effectuée.

Suite à cela, le jury décernera les prix, qui seront, a priori, au nombre de 3 : un premier prix, un second prix et un prix spécial du jury.

Le jury sera composé de scientifiques d'expérience, de créatifs, d'amateurs de jeux.

Les jeux devront être mis sous licence Creative commons (ce sera précisé dès le départ) et pourront être mis en ligne sur des sites dédiés selon la forme du jeu.

Restitution auprès des étudiants et du grand public

Une soirée spéciale sera programmée pour que le public étudiant mais aussi plus largement le grand public, tous puissent tester les jeux créés lors du week-end et jouer à d'autres jeux sérieux.

Des lycéens seront invités à participer en montrant les créations réalisées en cours. Des contacts avec les enseignants des lycées, clubs et fablab seront établis en amont.

Cette soirée pourra être proposée dans un lieu grand public (comme un cinéma) avec en plus des présentations des réalisations, une programmation de conférences, rencontres, compétitions de e-sport...

Entre le week-end de création et la restitution, une ou deux semaines permettront aux étudiants de peaufiner leur jeu qui sera mis à disposition du public.

Pour garder une trace de l'ensemble de l'événement, un photographe et un illustrateur BD seront présents à chaque étape du projet.

Une présentation de leur travail (diffusion sur grand écran / exposition) sera présentée pour se replonger dans le week-end de création. Cela aura lieu pendant la restitution au grand public et en ligne.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

- Valorisation de la recherche menée à l'Université de FC
- Création de lien et de la cohésion entre étudiants, enseignants, professionnels des différents sites de l'UFC
- Réinvestissement des compétences des étudiants, leurs savoir-faire, savoir-être acquis à l'université et en dehors.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Irrigation territoriale : Événement proposé à l'ensemble des étudiants sur Besançon et sur le Nord Franche-Comté (Belfort et Montbéliard).

Lieu de l'événement : Besançon / Les déplacements des étudiants du Nord FC seront pris en charge pour faciliter leur participation.

Nombre d'étudiants : 10-15 doctorants / 50-80 étudiants dans les équipes / 15 étudiants dans l'organisation de l'événement

Nombre de public touché par la restitution : 500

Partenariat avec différentes formations ainsi que les services de l'UFC / associations universitaires / CROUS / entreprises et structures en lien avec les jeux (jeux de la Comté, Shine group, Prismatic...)

Mutualisation : Matériel informatique

Co-financement : Université de Franche-Comté

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Les principes fondamentaux du développement durable sont intégrés au projet ;

- Nous garantirons les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous les étudiants participants
- Nous limiterons autant que possible l'utilisation de matériel non recyclable ou non réutilisable –notamment en terme de restauration-
- Nous mettrons en place de espaces de tri papier, plastique
- Nous privilégierons les déplacements en transports en commun, co-voiturage, mode de déplacement doux.
- Nous utiliserons les licences Creative Commons pour les vidéos. Elles constituent un ensemble de licence qui ont pour but de faciliter la diffusion et le partage des œuvres, tout en accompagnant les nouvelles pratiques de création à l'ère du numérique.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

- 1^{ère} édition de ce format d'événement
- Cet événement peut permettre une meilleure connaissance des recherches et des dispositifs de recherche menées à l'UFC. Les étudiants pourront ainsi développer leur esprit critique et être mieux armés face aux fausses informations.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés cette année par l'établissement dans le cadre de ce dispositif :	8
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	5

Documents à déposer en ligne
<https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

- Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.

- Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- Coordonnées bancaires (RIB).
- Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

Vos données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, pour l'instruction de votre dossier de demande de subvention. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, 4 square Castan, CS 51 857, 25 031 BESANCON CEDEX. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 Bd de la Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dgd@bourgognefranche-comte.fr).

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Location salles de cinéma pour restitution	1 560 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	12 000 €
Scénographie	1 000 €		Université de FC	4 260 €
photographe/ illustrateur	2 300 €			
Achat matériel week-end	800 €			
Communication	3 600 €			
Restauration	5 000 €			
Déplacement	1 000 €			
Hébergement	1 000 €			
			Fonds propres	
TOTAL TTC	16 260 €		TOTAL TTC	16 260 €

* à compléter par la Région.

Rémi Meyer
De la Science à l'Image
SIRET : 900 253 840 00012
Artiste affilié URSSAF Limousin (APE 7420)

DEVIS

8 place de Lattre de Tassigny
25000 Besançon
06.02.35.11.13
contact@remimeyer.fr

Référence : 2022-A011a
Date : 24 janv. 2022

Université de Franche-Comté

Service Arts et Culture
36 avenue de l'Observatoire
25030 BESANÇON CEDEX

Intitulé : Cession de droit photographiques - événement Scientific Game Jam 2023

Quantité	Désignation	Prix unit. HT	Prix total HT
24	Cession de droit pour 1 photographie Prestation forfaitaire <i>Incluant :</i> <ul style="list-style-type: none">- Réunion de préparation- Session de prise de vue, répartie sur 48h- Sélection et traitement des images- Délivrable sous forme numérique .jpg (≥2400×3600 pixels, 300 ppp)- Cession de droits pour usage web 2 ans- Livraison des images dans les 3 jours ouvrés suivant la date de prise de vue	48,00	1152,00

Total Hors Taxe	1152,00
TVA : non applicable (article 293 B du CGI)	Néant
Total TTC en euros	1152,00

Auteur assujetti à l'URSSAF Limousin percevant des revenus artistiques au titre des bénéficiaires non-commerciaux. Le diffuseur est tenu de verser à l'URSSAF Limousin une contribution supplémentaire de 1,1 % du montant H.T. de la rémunération artistique (soit 12,67 €), dont 0,1% au titre de la contribution formation professionnelle.

Si ce devis vous convient, veuillez me le retourner signé, daté et précédé de la mention :
"BON POUR ACCORD ET EXECUTION DU DEVIS"

Date :

Signature :

Validité du devis : 3 mois

Conditions de règlement : solde à la livraison

Rémi Meyer
De la Science à l'Image
SIRET : 900 253 840 00012
Artiste affilié URSSAF Limousin (APE 7420)

DEVIS

8 place de Lattre de Tassigny
25000 Besançon
06.02.35.11.13
contact@remimeyer.fr

Référence : 2022-A011b
Date : 24 janv. 2022

Université de Franche-Comté

Service Arts et Culture
36 avenue de l'Observatoire
25030 BESANÇON CEDEX

Intitulé : Projection publique de 24 œuvres - événement Scientific Game Jam 2023

Quantité	Désignation	Prix unit. HT	Prix total HT
1	Projection publique de 24 œuvres photographiques <i>Cadre : Manifestation culturelle gratuite, organisée par un organisme à but non-lucratif.</i> <i>Prestation forfaitaire incluant :</i> <ul style="list-style-type: none">- Droit de présentation, durée : 1 journée- Tranche : de 21 à 40 œuvres, 11€/œuvre/j*- Optimisation des images pour projection- Présence de l'artiste à la projection <i>*source : barème SAIF 2022</i>	254,00	254,00

Total Hors Taxe	254,00
TVA : non applicable (article 293 B du CGI)	Néant
Total TTC en euros	254,00

Auteur assujetti à l'URSSAF Limousin percevant des revenus artistiques au titre des bénéfices non-commerciaux. Le diffuseur est tenu de verser à l'URSSAF Limousin une contribution supplémentaire de 1,1 % du montant H.T. de la rémunération artistique (soit 2,79 €), dont 0,1% au titre de la contribution formation professionnelle.

Si ce devis vous convient, veuillez me le retourner signé, daté et précédé de la mention :
"BON POUR ACCORD ET EXECUTION DU DEVIS"

Date :

Signature :

Validité du devis : 3 mois

Conditions de règlement : solde à la livraison

ATELIER CREARTIS8, Rue de la Faltans
ZI les Prés Chalots**25220 ROCHE LEZ BEAUPRE****Tél : 03 81 80 43 83**

Fax : 03 81 80 95 28

ID. T.V.A. : FR 13353645575

creartis@orange.fr

www.creartis.fr

*Toute la Pub et la Déco!***UNIVERSITE DE FRANCHE COMTE**
SERVICE SCIENCES ARTS ET CULTURE

Maison des Etudiants

36 A, Avenue de l'Observatoire

25000 BESANCON

Devis : 21-1204
en date du :08/11/2021

Page 1

Réf.: LAURENT

Designation	Quantité	Unité	Prix net	Total H.T.	T.V.
Réf EXPO OVNI. Fourniture de 10 modules d'exposition comprenant, 1 panneau en akylux épaisseur 10 mm format 500 x 1 500 mm. Impression quadri recto selon fichier fourni. 2 pieds stabilisateurs en akylux blanc épaisseur 10 mm. Hors pose, départ atelier. L'unité :	10,00	u	80,00	800,00	20,00

1 ligne de devis

Taux	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
20,00 %	800,00	160,00	960,00

Condition de règlement:**Devis**384,00 € (40,00 %) par chèque à la commande
576,00 € (60,00 %) par chèque à réception de facture

Total H.T.	800,00 €
Total T.V.A.	160,00 €
Total T.T.C.	960,00 €

Signature précédée de la mention "Bon pour commande et
exécution des travaux"

Devis valable 2 mois

*"Bon pour commande et
exécution des travaux"*



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

**ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

Consultez le règlement d'intervention du dispositif de la Région sollicité (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

<input type="checkbox"/>	Equipements pédagogiques et numériques
<input checked="" type="checkbox"/>	Vie étudiante
<input type="checkbox"/>	Soutien aux initiatives des associations étudiantes

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Réaménagement de la Maison Des Etudiants de Besançon – Phase 3

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01 / 09 /2022	Date de fin :	31 / 12 /2023
-----------------	---------------	---------------	---------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1 rue Claude Goudimel, 25000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Marie-Christine WORONOFF Présidente

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Paul GROSJEAN
Fonction	Adjoint en gestion administrative
Email	paul.grosjean@univ-fcomte.fr
Téléphone	0381665899

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

La Maison Des Etudiants (MDE) de Besançon est un lieu de vie pour les associations étudiantes et les étudiants, devant répondre aux besoins para-universitaires des étudiants, en leur offrant des espaces de rencontres et des services d'accompagnement.

Le but du projet est de continuer à rendre la MDE plus attractive et améliorer son offre aux étudiants en correspondant au mieux à leurs attentes.

La réalisation du projet implique :

- De permettre un meilleur accès à l'ensemble des étudiants (étudiants en situation de handicap, étudiants internationaux, plage horaire d'ouverture, signalétiques extérieures et intérieures, etc.)
- D'améliorer les différents espaces partagés (salle de co-working, de réunion, de répétitions, etc.)
- D'installer des équipements en faveur des mobilités douces et des aménagements extérieurs

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

62 000€

2.7 Signature du représentant légal



3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de rendre la MDE plus attractive et d'améliorer l'offre proposée aux étudiants afin de correspondre au mieux à leurs attentes. Le but est donc de poursuivre l'amélioration du bâtiment et des équipements afin de permettre une meilleure appropriation du lieu.

Le réaménagement de la MDE est un projet qui se met en place par étapes sur plusieurs années. Les premières étapes de la transformation de la MDE ont permis que celle-ci soit dorénavant utilisée à la fois par les associations et les acteurs de la vie étudiante s'investissant dans les thématiques touchant particulièrement les étudiants : bien-être, amélioration des conditions de vie, lutte contre la précarité, prévention et promotion de la santé, innovation sociale, culture, engagement, Activités Physiques Sportives et Artistiques, etc.

Le projet continue d'évoluer afin de conserver la place centrale de la MDE au cœur du campus de la Bouloie et au carrefour de la vie étudiante. L'objectif est de répondre au mieux à la demande d'accompagnement formulée par les étudiants et associations étudiantes. Dans cette optique l'attractivité de la MDE et les services offerts par le Bureau de la Vie Etudiante à tous les étudiants des campus de toutes les villes universitaires de Franche-Comté (Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul et Lons-le-Saunier, Mamirolle et Poligny) sont primordiaux.

La Maison Des Etudiants de Besançon doit continuer à évoluer dans une dimension plus inclusive et durable. En 10 ans l'Université de Franche Comté a quadruplé le nombre d'étudiants en situation de handicap accueillis et accueille près de 6000 apprenants internationaux dont 3000 étudiants internationaux. Le développement des mobilités douces doit également s'accompagner d'infrastructures adaptées. La Maison Des Etudiants de Besançon doit devenir un lieu de partage facilement identifiable et accessibles à tous.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

La Maison Des Etudiants de Besançon est située sur le Campus de la Bouloie à Besançon, elle regroupe plusieurs services aux étudiants et des associations étudiantes.

Le projet bénéficiera à l'ensemble de la communauté universitaire de Besançon : que ce soit les services de l'université, les associations étudiantes ainsi que l'ensemble des étudiants de l'Université de Franche-Comté.

3.3 Actions menées

Les différentes actions à mener pour réaliser ce projet sont :

- Faciliter l'accès à tous les étudiants à besoins particuliers (Prise en compte des différents types de handicaps pour permettre un meilleur accès à la MDE : rails de guidage, garde-corps, informations sonores, etc.)
- Améliorer les différents espaces : salle de co-working, de réunion, de répétitions (installation d'un mobilier plus adéquat, adaptation des équipements, etc.)
- Développer des équipements extérieurs en lien avec le développement durable visant à encourager les mobilités douces (stationnement vélo) et l'appropriation de l'espace extérieur (bancs, jardinières, etc.)
- Améliorer la signalétique extérieure et intérieure de la MDE à l'aide d'une identité visuelle claire (services présents à la MDE, espace d'annonce pour les activités exceptionnelles, panneaux d'affichages différenciés associations – services, etc.)
- Augmenter l'amplitude horaire d'ouverture de la MDE et la transmission d'informations entre pairs grâce à des contrats étudiants dédiés à l'accueil.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Ce lieu emblématique du campus de la Bouloie s'engage dans la voie d'une évolution constante suivant les besoins des étudiants : aider à la réduction de la fracture numérique, assurer un accueil multi-services et adaptés aux étudiants à besoins particuliers et apporter un soutien aux manifestations s'inscrivant dans le champ de la vie universitaire.

Faire vivre les campus, dynamiser ces espaces au profit d'une meilleure expérience est un atout pour l'attractivité. L'image dégagée lors des différentes manifestations intra et extra-curriculaire (Bienvenue aux étudiants, Journées portes ouvertes, etc.) est fondamentale puisqu'elle influera sur le choix du lieu d'étude pour de nombreux étudiants.

Afin de favoriser l'engagement étudiant hors cursus, le Bureau de la Vie Etudiante et les services liés à la vie étudiante peuvent s'appuyer sur l'outil qu'est la Maison Des Etudiants pour offrir à l'ensemble des initiatives étudiantes un lieu accessible en continu et offrant un ensemble de services, de moyens et de matériels à disposition gratuitement.

En complément de l'accueil des étudiants, de l'amélioration de la qualité des services proposés par les acteurs de la vie étudiante, la Maison Des Etudiants est également une des vitrines du rayonnement de l'Université Franche-Comté.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Participants, bénéficiaires, usagers... Autant de termes pour définir les usages du bâtiment. La Maison Des Etudiants de Besançon accueille sans distinction et bientôt sera totalement accessible. L'ensemble des étudiants potentiellement usagers de ce lieu sont près de 25000 étudiants car le bâtiment est ouvert en journée mais également jusqu'à 22h et le week-end ce qui permet à chacun de s'y rendre pour pratiquer une activité culturelle, artistique ou de s'engager lors de réunions créatives et associatives.

L'ensemble des partenaires vie étudiante (Crous, UBFC, associations étudiantes, etc.) sont accueillis dans ce lieu et irriguent sur tout le territoire régional.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Une maison des étudiants nouveau format est une MDE :

- Accueillant toute personne de toute situation et avec une attention particulière aux étudiants à besoins particuliers (étudiants en situation de handicap, étudiants internationaux, etc.)
- Où chacun peut améliorer son quotidien mais également son futur (présence des services d'accompagnement des structures associatives, recherche de stage, insertion professionnelle, alternance ...)
- Visant une prise en compte du réchauffement climatique (changement progressif des luminaires, tri de l'ensemble des déchets du bâtiment, prise en compte des mobilités douces)
- Tournée vers l'accès aux nouvelles technologies, permettant l'accès à des ordinateurs aux étudiants en situation de fracture numérique

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

La Maison des Etudiants continue sa rénovation pour proposer de nouveaux outils et de nouveaux agencements des espaces aux étudiants et associations étudiantes en prenant en compte une dimension plus inclusive et durable.

L'implication des utilisateurs de la MDE est recherchée dans le processus afin d'être aux plus près de leurs besoins.

De plus il est fondamental que ces changements soient visibles, non seulement à long terme mais également à l'échelle du temps étudiant. C'est ainsi que chaque

année au moins une partie des souhaits des étudiants doivent être exaucés et donner lieu à une restitution.

Une réflexion s'organise pour articuler harmonieusement ce projet à celui du réaménagement Bouloie-Temis. Dans ce cadre une résidence d'architecture co-organisée avec la Maison de l'Architecture de Franche-Comté va s'installer à la MDE à partir d'avril 2022. Elle s'intéressera notamment à comment rendre plus perméable le campus et le transformer en un quartier ouvert sur la ville et comment vivre et étudier sur un campus en chantier.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés cette année par l'établissement dans le cadre de ce dispositif :	8
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	6

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- Coordonnées bancaires (RIB).
- Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

Vos données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, pour l'instruction de votre dossier de demande de subvention. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, 4 square Castan, CS 51 857, 25 031 BESANCON CEDEX. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 Bd de la Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranche-comte.fr).

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Signalétiques adaptées intérieur et extérieur	16 200 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	52 000 €
Equipements et mobiliers intérieurs	8 000 €			
Equipements et mobiliers extérieurs en lien avec le développement durable	9 500 €			
Installations spécifiques liés à la prise en compte des handicaps	22 000 €			
Contrat emploi étudiant	12 000 €			
			Fonds propres	15 700 €
TOTAL TTC	67 700 €		TOTAL TTC	67 700 €

* à compléter par la Région.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

**ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

Consultez le règlement d'intervention du dispositif de la Région sollicité (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

<input type="checkbox"/>	Equipements pédagogiques et numériques
<input checked="" type="checkbox"/>	Vie étudiante
<input type="checkbox"/>	Soutien aux initiatives des associations étudiantes

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

ReLive ! 2

Redynamiser les Lieux de Vie Etudiante à l'UFR ST de Besançon, Saison 2

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01 / 03 / 2022	Date de fin :	31 / 12 / 2022
-----------------	----------------	---------------	----------------

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1 Rue Goudimel 25 030 Besançon Cedex
Nom et fonction du représentant légal	Marie-Christine WORONOFF Présidente de l'Université de Franche-Comté

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Cécile BERRIET
Fonction	Directrice adjointe UFR ST (professionnalisation et innovation pédagogique)
Email	cecile.berriet@univ-fcomte.fr
Téléphone	03 81 66 62 49 / 60 54

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

L'UFR ST accueille plus de 3 000 étudiants dans plusieurs bâtiments situés à Besançon sur le campus de La Bouloie. L'objectif de ce projet est de concourir à une nouvelle politique de site cherchant à développer le sentiment d'appartenance à la composante qui contribue, comme son cadre de vie au quotidien et son bien-être, à la réussite de l'étudiant. Il a été conçu dans la continuité de « ReLiVE ! », le projet de l'UFR ST lauréat de l'AAP Vie Etudiante 2021.

« **ReLiVE ! 2** » comprend la mise à disposition de casiers sécurisés aux étudiants pratiquant l'écomobilité, l'installation de panneaux d'informations en affichage dynamique, la rénovation d'espaces d'échanges (éclairage de tiers lieux).

Il a également pour but d'accompagner les étudiants dans la mutation en cours du campus et de faire en sorte que l'étudiant de l'UFR ST se sente bien dans son lieu d'études, soit heureux de venir sur site.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

23 195 €

2.7 Signature du représentant légal



3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

« **Relive ! 2** » est un projet global à l'échelle de l'UFR ST, proposé par la direction en lien avec les élus étudiants du conseil de gestion. Cet acronyme fut choisi lors du projet qui fut lauréat à l'AAP 2021. Il est porteur d'espoir pour le futur post COVID que nous devinons à peine, d'où l'envie d'écrire cette saison 2.

Le projet s' imagine donc dans un contexte temporel particulier mais aussi spatial puisque la vie à l'UFR ST va être profondément modifiée par la mutation en cours du campus de la Bouloie (projets Campus Bouloie et plan de Relance), cette rénovation mettant en valeur les espaces verts du campus, privilégiant les modes doux de mobilité et les économies d'énergie.

On peut citer trois objectifs globaux :

- Offrir aux étudiants un cadre d'études agréable, pour que les lieux et équipements soient sources de bien être
- Permettre aux étudiants d'être pilotes de l'acquisition de leurs compétences disciplinaires et transversales, favoriser le vivre ensemble dans la communauté universitaire, proposer un environnement propice à la poursuite d'études ainsi qu'à leur orientation professionnelle : finalement s'insérer dans un environnement plutôt que de le subir
- Donner les conditions d'épanouissement en tant que jeune adulte constituant une génération certes mais également en lien avec celles des personnels à travers des expériences communes : choisir les éco mobilités, mettre à disposition des équipements en commun, partager des expériences de rayonnement de l'UFR ST (JPO, Colloques) ou l'information interne des activités de chacun (formation, recherche, activités étudiantes, plateformes d'aide institutionnelles) ...

La crise sanitaire a démontré l'importance des interactions sociales dans les phases d'apprentissage et la construction du projet professionnel des étudiants. Elle a également mis au premier plan la nécessité de recourir aux outils numériques, au travail collaboratif et à la pédagogie inversée. Permettre aux étudiants de se retrouver physiquement dans des lieux connectés, agréables, ouvre ainsi la porte à de larges collaborations disciplinaires ou extra-disciplinaires.

De plus la motivation de l'étudiant est un facteur de réussite à prendre en compte. Le sentiment d'appartenance à un groupe de travail et, à une autre échelle, le sentiment d'appartenance à son « établissement » (ici la composante UFR ST) sont des sources de motivation [1]. Ce dernier point fait partie intégrante de l'identité des écoles d'ingénieurs mais est assez rare au niveau universitaire.

Voici les différentes propositions constituant le projet :

- Proposer aux étudiants des lieux de vie et d'échanges confortables, informels, détendus, en complément des lieux traditionnels existants, perçus comme « salles de travail » (BU, salle de cours...).
- Mise à disposition de matériels communs comme des casiers fermés permettant de laisser en toute sécurité des équipements liés aux modes doux incitant et promouvant ainsi ces modes de déplacement

- Installation de trois écrans d'affichage dynamique diffusant au quotidien des informations d'aide (SUMPPS*, plateforme S.O.S.*, ...), des informations d'organisation pédagogique, d'orientation, des services internes tel que la scolarité, des informations sur l'activité de recherche des laboratoires (très important pour accroître le sentiment d'appartenance à l'UFC) ainsi que des supports utiles pour les journées événements à destination des étudiants (JPO) ou bien portée par les étudiants (Journées à thème, forum)

Les attentes relatives à l'acquisition des différents équipements sont détaillées plus précisément ci-dessous.

1) Un éclairage économe, confortable, moderne du hall de propédeutique :

Actuellement l'aménagement de tiers lieux sont en cours au bâtiment propédeutique. Il y a également des points de rencontre récurrents dans le centre et sur les côtés du hall de propédeutique (mobiliers existants) mais **les étudiants n'y restent pas car l'éclairage est insuffisant**. Il ne manque pas grand-chose pour que ces espaces se rajoutent à ceux existants, développant ainsi ces lieux de perméabilités entre temps ensemble / temps loisirs / temps d'apprentissage de compétences : un bon éclairage, moderne, économique et pratique.

Ainsi les étudiants pourraient y travailler (espaces de co-working) mais aussi interagir, réfléchir, se détendre dans un espace ouvert accessible au plus grand nombre. Ces espaces de convivialité favoriseront les interactions si importantes au développement personnel des étudiants.

2) Trois écrans d'affichage dynamique à destination des étudiants :

Cela concerne l'achat de 3 moniteurs, 3 players et l'implantation d'un logiciel de mise en forme permettant à plusieurs personnels d'intervenir dessus avant validation par la direction des contenus.

L'affichage dynamique permet la bonne transmission de l'information : une communication fiable et rapide à destination de tous afin **d'éviter les confusions et de maintenir une ambiance propice à l'apprentissage**. Il est pensé comme un complément dynamique à la lettre d'information nouvellement lancée par la direction de l'UFR ST « Univers ST ».

Le contexte des travaux engagés pour la mutation du campus qui impactera le quotidien de tous a été le point de départ de cette réflexion qui s'est ensuite bien enrichie. Plusieurs niveaux d'informations sont imaginés :

- *Au quotidien* : affichage des emplois du temps, objets perdus ou trouvés, affichage des horaires de bus, modalités des ateliers de pratique linguistique, localisation d'événements, activités proposées par le Bureau des Etudiants (BDE) de l'UFR ST (vente de trousse de dissection, livraison de paniers de légumes, partage d'annales...) actualité et activité des labos (thème de recherche, annonce de conférences, équipe scientifique primée ou mise à l'honneur de média/de sociétés savantes, dates des soutenances publiques des thèses et HDR), planning des activités sportives proposées par Campus Sport, sorties nature organisées par le GNUFC*, ateliers VéloCampus.

Concernant plus spécifiquement les travaux : zones interdites, balisage, temps d'immobilisation, ...

- *Périodes particulières de l'année universitaire* : information sur les inscriptions administratives puis pédagogiques, répartition des étudiants lors d'examen pour les promotions à fort effectif, recrutement d'emplois étudiant (UFC CROUS), de tuteurs, offres de stage et/ou de mobilité internationales, lancement des UEL*, proposition de contrats d'apprentissage ...
- *Lors d'événements particuliers* : orientation spatiales et informations des usagers pour les jours de rentrées universitaires, les Journées Portes Ouvertes, les colloques et journées professionnelles à destination des étudiants ainsi que les journées organisées par les étudiants (comme les journées Recherche et Développement en cursus CMI* par exemple), Fête de la Science, journées scientifiques, Speed dating pour des stages ...
- *Institutionnel* : offre de formations UFC, plateformes d'aide et de prévention (santé, social, violence, harcèlement, discrimination), covoiturage, contact vers les services de l'UFC (tels que Campus Sport, SUMPPS*, OSE*, BVE*, SéFoC'Al*), présentation des projets du nouveau campus...

Les écrans attirent naturellement le regard des passants. En y intégrant sur des tempos différents toutes ces informations, la communication est ouverte et implique directement les étudiants dans toutes ces activités potentielles. Cela contribue à une dynamique de groupe qui favorise les échanges entre différents niveaux : différentes années du cursus, différentes formations, différents modes de formation (initiale ou par apprentissage), personnels/étudiants. Les étudiants se sentent ainsi intégrés et actifs dans la communauté UFR ST de l'UFC.

3) 60 casiers consignes à gestion dynamique pour encourager l'usage des modes doux de déplacement :

Ces casiers sont munis de cadenas mécaniques dont le code peut être modifié par chaque utilisateur permettant ainsi une rotation des demandes. Une porte transparente en acrylique permettrait de voir le contenu des consignes.

Il existe un frein important d'ordre pratique à l'usage quotidien des modes doux tels que le vélo, la trottinette ou même la marche à pied est l'encombrement des équipements permettant leur usage en toute sécurité et avec confort :

- Pour voyager en sécurité, un casque, des lampes et un gilet sont indispensables
- Pour se protéger contre la pluie, un pantalon de pluie et/ou une cape sont les bienvenus
- Utiliser le train pour les déplacements nécessite souvent de venir en cours avec sa valise durant toute la journée (du lundi et/ou du vendredi par exemple)
- Il n'existe pas de lieu sûr pour garer sa trottinette durant la journée de cours.

La présence de casiers répartis dans les locaux fréquentés par les étudiants est une réponse à ces problèmes que beaucoup d'étudiants vivent déjà.

Cette aide à la mobilité bénéficiera aux étudiants usant déjà des modes doux mais en incitera sans doute bien d'autres en levant ce frein (effet boule de neige et critère d'appartenance à un groupe).

Une complicité peut également ainsi s'établir avec les personnels usagers des modes doux, personnels qui ont déjà une solution à ce frein (bureau, vestiaire, un local vélo existant et un second à venir)

Tous ces aménagements peuvent ainsi contribuer à améliorer l'image de soi de l'étudiant qui est considéré ainsi à sa place d'adulte apprenant, actif dans sa formation, dans son orientation, prenant sa place dans la communauté universitaire.

**S.O.S. : Signalement, Orientation Suivi / GNUFC : Groupe Naturaliste de l'Université de Franche-Comté / UEL : Unité d'Enseignement Libre / CMI : Cours Master en Ingénierie / SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé / OSE : Orientation Stage Emploi / SéFoC'AI : Service de la Formation Continue et de l'Alternance / BVE : Bureau de la Vie Etudiante*

[1] Paquelin, D., Dussarps, C., Pocean, D., (2016), Attentes et pratiques d'apprentissage des étudiants dans l'enseignement supérieur français, Rapport d'étude, Laboratoire MICA-Université Bordeaux Montaigne, Chaire de Leadership en pédagogie de l'enseignement supérieur, Université Laval (Québec)

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

UFC – Campus de la Bouloie
Bâtiments Propédeutique et Métrologie
UFR Sciences et Techniques
16 route de Gray à Besançon

3.3 Actions menées

- Nouvel éclairage (LED) du hall du bâtiment propédeutique incluant des espaces de travail de type tiers lieux au centre et sur les côtés
- Mise en place de trois panneaux d'informations en affichage dynamique répartis dans les bâtiments de métrologie et de propédeutique
- Acquisition et installation de 60 casiers sécurisés répartis sur les deux bâtiments à destination des étudiants pour encourager à la mobilité durable.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Axe 1 orientation 3 : attractivité de l'enseignement supérieur :

Ce projet a pour ambition de renforcer la qualité de vie étudiante à l'UFR ST et de développer des compétences de développement personnel (accès à des informations diverses) ce qui contribuera à la qualité de la formation de nos étudiants

et à l'attractivité de notre campus. Les écrans d'informations numériques permettent aussi de mettre à l'honneur l'originalité des travaux de chercheurs d'un laboratoire de l'UFC, soulignant ainsi l'excellence de certains secteurs de la recherche présents sur notre campus. Cela augmente l'attractivité de nos formations pour nos étudiants (les inciter à continuer leurs études ici) mais aussi pour les lycéens et leur famille, pour les industriels, ...

Les panneaux d'informations permettent également de relayer des initiatives étudiantes (associatives ou non) et ainsi de les promouvoir et de les développer. Les compétences ainsi acquises par les étudiants peuvent être ensuite valorisées dans le supplément au diplôme que l'UFC a développé et pour lequel elle est reconnue au niveau national.

En outre, le numérique au service de la transformation pédagogique et sociétale est un axe de développement prioritaire de différents dispositifs régionaux.

La présence de tiers lieux agréables, de dispositifs comme les panneaux d'informations donnent une image moderne de l'UFR pour les usagers mais aussi pour les familles venant aux Journées Portes Ouvertes ou à des manifestations grand public comme la « Fête de la Science », contribuant ainsi à l'attractivité de la composante.

Axe 4 orientation 12 : sensibilisation à la science / aux cursus universitaires :

Une partie du contenu des informations prévues sur les panneaux d'affichage suit cette orientation : actualité des laboratoires de recherche, programmation de conférences, affichage des colloques ou congrès en cours, des soutenances de thèse et de HDR prévues, portraits de chercheur, informations sur les sociétés savantes ou sur des associations étudiantes telles que le GNUFC (Groupe Naturaliste Universitaire de Franche-Comté), informations sur les contenus des formations de l'UFR ST

Le projet répond également à plusieurs objectifs du Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) de l'UBFC :

- Offrir aux étudiants des lieux de vie en dehors des moments d'enseignement en face à face permet de modifier le rythme quotidien de l'étudiant en lissant par exemple la quantité de voyageurs dans les bus ou en temporisant l'accès à la restauration universitaire.
- Dédier des espaces aux étudiants leur permet d'organiser une communication adaptée, relais de politiques institutionnelles telles que l'aide sociale, la politique de santé (incluant information, prévention ...), également source d'informations sur des événements structurants (collecte de dons du sang, réunions culturelles manifestation sportives, ...). Beaucoup de ces propositions contribuent au bien-être de l'étudiant, favorisant les échanges, rompant l'isolement
- Mettre à disposition des moyens d'information favorisant l'intégration des étudiants à l'environnement universitaire, permet un accompagnement de qualité à ceux qui s'engagent dans la vie de leur université, conduit à développer un esprit de groupe très motivant.

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Ce projet concerne déjà les 2 800 étudiants de l'UFR ST auxquels s'ajoutent, un jour par semaine, les 240 étudiants de l'UFR Santé que nous accueillons dans le cadre des unités d'enseignement « mineures sciences » du PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé). D'autres composantes du campus ont quelquefois recours à nos amphis pour des cours ou des évaluations comme actuellement, par exemple, l'UFR SJPEG qui entame une phase de travaux conséquente. Tous ces étudiants profiteront donc des nouveaux équipements proposés.

Le passage dans nos locaux d'étudiants d'autres composantes peut d'ailleurs les conduire, s'ils utilisent les casiers sécurisés disponibles à l'UFR ST, à en demander l'installation dans leur composante d'origine suivant l'effet « boule de neige », ici très positif.

Les vacataires et enseignants de l'UFR ST (plus de 200) sont aussi concernés par ce projet : pouvoir partager des informations sur ses recherches, sur ses projets, lire aussi des informations sur des projets étudiants, s'informer sur des journées pédagogiques, partager les lieux d'échanges étudiant-enseignant, plus informels que les bureaux des enseignants...

Certains travaux (implantation des casiers, câblage électricité et internet, intégration des affichages dans le réseau informatique) seront réalisés par les services techniques et informatiques de l'UFR. Participer ainsi à des projets d'envergure et structurants est pour nos équipes une proposition motivante qui va au-delà de la maintenance quotidienne nécessaire.

Enfin, ce projet permet d'accompagner la transition, en cours, vers les modes doux portés par la transformation du campus : affichage d'informations Ginko et horaires de passage des bus, promotion des modes doux par affichage, proposition de covoiturage, casiers sécurisés à disposition, ...

Les trois axes du projet cherchent ainsi à créer une seule et même communauté universitaire vivant ensemble dans un cadre privilégié (espaces verts et intérieurs attrayants), tentant ainsi de contribuer à changer l'image impersonnelle de l'université.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

A travers différents aspects, la plupart développés précédemment, le projet répond à six Objectifs de Développement Durable.

Objectif 3 « promouvoir une vie saine et le bien-être des étudiants » :

- possibilité de liens sociaux accrus, appartenance à des groupes,
- accès à des informations de santé, sportives et culturelles,
- accès à des liens vers des aides sociales, psychologiques, relatives aux harcèlements ou discriminations comme la plateforme SOS,
- pratiquer une activité physique quotidienne durant le trajet domicile-UFR.

Objectif 4 « une éducation de qualité » :

- Développement des compétences disciplinaires et transverses, pédagogie par projet facilitée (tiers lieux)
- Utilisation des équipements numériques pour les communications étudiantes
- Organisation d'événements, de conférences dans des locaux adaptés, accueillants et moderne
- Accueil du monde socio-économique (speed dating, forum professionnel)
- Capitalisation d'informations liées aux métiers de la recherche dans le domaine des sciences et techniques, ...

Objectif 7 : énergie propre et d'un coût abordable :

Dans le hall du bâtiment propédeutique, abandon d'un système d'éclairage obsolète et énergivore au profit d'un éclairage à LED économe énergétiquement et offrant un meilleur confort d'utilisation (ambiance)

Objectif 8 « créer des opportunités d'emploi pour des jeunes » :

Les affichages dynamiques permettent d'informer les étudiants sur les modalités de contrats spécifiques aux étudiants : emplois jeunes, tutorats, mentorats, bourses de thèses, ... ils peuvent aussi être un relais vers des propositions de stages, de contrats d'alternance ou de contrats de professionnalisation.

Le développement des modes doux entraîne également la création de nombreux ateliers de réparation professionnels ou associatifs. Dans ces derniers, des jeunes acquièrent des compétences (techniques, managériales, gestion de projet) qui leur permettent de trouver plus facilement un emploi.

Objectif 10 « les inégalités réduites » :

- Les tiers lieux offrent à l'étudiant une alternative au travail à la bibliothèque universitaire ou chez soi. Ce dernier point contribue à « l'égalité des chances », certains étudiants ayant des conditions de travail difficiles chez eux (espace partagé, exigu...).
- L'affichage dynamique permet de donner à tous la même information grâce à une communication claire, transparente, fiable et validée par l'institution. Cela évite des tensions, anticipe des difficultés, participe à l'égalité des chances.
- Les lieux de regroupements (tiers lieux ou affichages) rompent également l'isolement des étudiants, les échanges entre étudiants permettent d'acquérir plus facilement certaines compétences, permettent d'intégrer la connaissance de services dédiés, d'aides, ..., améliorant ainsi les chances des plus défavorisés.
- L'encouragement à venir à l'UFR à pied, en vélo, en trottinette ou bien en bus, l'aide à prendre le train pour les fins de semaine (valise dans un casier) permettent

de faire de économies importantes pour un budget étudiant.

Objectif 11 « privilégiez le vélo, la marche et les transports en commun » :

Pour le développement d'un campus et d'une ville durable, mise en place d'actions pour inciter à l'utilisation de moyens de transports non polluants, sobres énergétiquement et économiquement (vélo, marche, trottinettes, train) avec la mise à disposition de casiers de dépôt sécurisé, l'affichage des horaires réels de passage des bus, les connexions vers des sites de covoiturage, les informations sur l'association VéloCampus (annonce d'ateliers, horaires d'ouverture, ressources ...)

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

L'université a encore trop souvent l'image d'une structure impersonnelle avec de grands amphis, sans liens privilégiés entre étudiants, sans relations particulières avec les enseignants. A l'opposé existe l'image rassurante des classes de lycée (BTS, Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles) ou celle des cohortes solidaires des grandes écoles. Les trois actions de ce projet ont comme point commun l'ambition suivante : montrer qu'il est possible, à l'université, de créer du lien, de développer une identité, de s'orienter ensemble vers un avenir durable.

L'importance des rapports sociaux est largement mise en évidence depuis le début de la crise sanitaire que nous subissons depuis mars 2020. Les apprentissages ont dû s'adapter à cette situation en développant de façon extraordinaire le recours aux outils numériques, à l'hybridation des enseignements, à la pédagogie inversée mais aussi aux modes d'apprentissage en autonomie seul ou en groupe. Une nouvelle relation étudiants-enseignant se dessine. Cette relation d'adulte à adulte est motivante et source de réussite.

L'enseignement en face à face sur le mode de la transmission frontale ne peut plus se suffire à lui-même et nous devons offrir de nouveaux espaces facilitant le déploiement de ces nouvelles formes de pédagogie, axée sur une pédagogie active et participative.

C'est pourquoi il est très important de développer des tiers lieux mais aussi de proposer de nouvelles sources d'information là où les étudiants sont ensemble pour étudier seul ou en groupe, pour se détendre, pour élaborer des projets hors cadre, pour échanger, pour s'informer. A très court terme, venir sur le campus ne signifiera plus seulement assister à des enseignements mais aussi se développer dans des activités diverses, adapter un mode de formation itinérante, à l'image des possibilités de navigation qu'offre internet, outil familier de nos étudiants depuis leur enfance. C'est pourquoi pouvoir travailler dans de bonnes conditions, même à la porte d'un amphi est important. Offrir la possibilité à l'étudiant de s'informer grâce à des écrans numériques lors de ses déambulations dans les espaces communs l'est tout autant. Par exemple, capter une actualité recherche d'un labo peut générer une envie d'en savoir plus sur le sujet, permettra peut-être de mieux comprendre un chapitre de cours, facilitera la relation étudiant/chercheur (qui peut être aussi son enseignant !), invitera à la curiosité ou même incitera à faire des projets d'orientation...

La présence des casiers sécurisés participe à la même dynamique. En facilitant la vie de ceux qui ont déjà adopté des déplacements en modes doux ou en transports en commun, ces casiers encourageront sans aucun doute des étudiants en retrait sur ce sujet à changer de type de mobilité par plusieurs processus possibles : constater qu'il y a des solutions à des problèmes annexes (gestion de la sécurité, de la météo, ...), appartenir à un groupe, faire partie de sa génération, avoir la satisfaction d'agir pour un avenir meilleur, être en cohérence avec d'autres incitations de l'institution comme la rentrée climat par exemple (déploiement de la Fresque du Climat sur l'UFC).

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés cette année par l'établissement dans le cadre de ce dispositif :

8

Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :

7

Documents à déposer en ligne

<https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

- Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- Coordonnées bancaires (RIB).
- Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

Vos données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, pour l'instruction de votre dossier de demande de subvention. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, 4 square Castan, CS 51 857, 25 031 BESANCON CEDEX. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 Bd de la Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranche-comte.fr).

4. PLAN DE FINANCEMENT PROJET UFR ST RELIVE!2

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Eclairage tiers lieux hall Bâtiment propédeutique	4 675 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	23 195 €
3 panneaux d'information à affichage dynamique	12 156 €		Fonds propres UFRST UB 903 CR 200	5 799 €
60 casiers équipés de verrous mécaniques	12 163 €			
TOTAL TTC	28 994 €		TOTAL TTC	28 994 €

* à compléter par la Région.

A l'attention de : CHRISTOPHE COMBE

Tel : 0613332867

Fax : +33381665645

SONEPAR CONNECT BESANCON
8 rue Berthelot

25000 Besancon

Tél : 03 81 85 40 80

Fax : 03 81 85 40 89

Site web : <https://www.sonepar.fr>

Courriel : besancon.connect@sonepar.fr

Notre N° TVA intra : FR07585580624

De la part de : LAMBERT Aurélien

UFR SCIENCE ET TECH

16 RTE DE GRAY

CEDEX

25030 BESANCON

Votre N° TVA intra. : FR14192512150

V/N° Client : 30193618

N° Lig.	N. Réf / V. Réf Fournisseur	Réf Fournisseur Désignation	Fam Article	Qté	Délai Estimé	Prix Base HT Remise %	P.U Net	Total Ligne HT
Votre Réf : HALL D'ACCUEIL								
20	00165241366 / TRILU	7143240 2380 TB 30000-840 ET	061103	6 UN	9 Jrs	519.10 39.00 %	316.65	1,899.90
25	03660769366 / PERF	3106053 SPIDER+20 A40-W 830 BK81	061101	10 UN	9 Jrs	189.51 51.30 %	92.29	922.90
30	00319992585 / BEG D3E	92585 PD4-M-1C-FP CONTRIBUTION RECYCLAGE	070301	2 UN	DISPO	151.96 40.00 %	91.18 0.02	182.36 0.04
35	00319992254 / BEG D3E	92254 PD4-S-FP CONTRIBUTION RECYCLAGE	070301	6 UN	DISPO	138.22 40.00 %	82.93 0.01	497.58 0.06
40	00319993331 / BEG D3E	93331 RC-PLUS NEXT N 230 BLANC CONTRIBUTION RECYCLAGE	070301	4 UN	DISPO	165.24 40.60 %	98.15 0.02	392.60 0.08
<p>-----</p> <p><i>Alerte hausse : nos offres de prix sur les câbles sont désormais valides 48h fin de mois. Fin de mois pour gaines, goulottes et chemin de câbles.</i></p> <p>-----</p> <p><i>Commandez en ligne et retrouvez vos factures sur https://www.sonepar.fr/</i></p> <p>-----</p> <p><i>Le matériel non référencé dans notre magasin et/ou relatif a une commande spéciale ne pourra en aucun cas être repris ou échangé. Merci pour votre compréhension.</i></p> <p>-----</p> <p>Adresse de Livraison</p> <p>SONEPAR CONNECT BESANCON BTC-EM / Sonepar Connect 8 RUE BERTHELOT / UNIV 903</p> <p>25000 BESANCON</p>								

D3E

Taux TVA

Montant H.T

T.V.A.

Montant TTC en EUR

0.18

20.00

3,895.52

779.10

EUR 4,674.62

Devis

Adresse de facturation :

UNIVERSITE F COMTE

ROUTE DE GRAY

25000 BESANCON

Fax : Tél : 0381666249

Email : cecile.berriet@univ-fcomte.fr

Adresse de livraison :

UNIVERSITE F COMTE

ROUTE DE GRAY

25000 BESANCON

France

Votre conseiller commercial : Elodie Elias

Devis n° : DE021430

Page 3

Tél : 05 56 78 78 10 E-mail : elodie@normequip.com

Référence : DE021430

Code Article	Désignation	P.U HT	Quantité	Montant HT
603459	CAS. SCOL. L790SAFE VISIT. 2 COL 5 C -180CM -C: GRIS -P: BLANC-MOR	1 163,61	4,00	4 654,44
603454	CAS. SCOL. L790SAFE VISIT. 1 COL 4 C -158CM -C: GRIS -P: BLANC-MOR	554,31	2,00	1 108,62
603449	CAS. L790 VISITABLE 3 COL. DE 2 CASES L30CM -C: GRIS -P: BLANC-MOR	959,31	2,00	1 918,62
ZPORT	PARTICIPATION FRAIS DE PORT	0,00		0,00
	LIVRAISON OFFERTE			

Bon pour accord

Signature

TOTAL HT	7 681,68
Total TVA	1 536,34
NET A PAYER €	9 218,02

Etant donné la volatilité actuelle des prix des matières premières, ce devis a une durée de validité ne pouvant excéder 1 semaine à compter du : 21/01/22

Comment finaliser votre commande ?

Votre commande sera finalisée dès réception de votre règlement :

- Virement : RIB ci-dessous
- CB par email (email de la banque avec lien paiement)
- Chèque (date chèque = date d'envoi courrier)
- Mandat administratif (réservé aux Collectivités et Ets Publics - Nous faire parvenir un bon de commande)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)

IBAN : FR76 1090 7000 0117 3210 4443 712

/ Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPBDX

Domiciliation	Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique - Libourne	10907	00001	17321044437	12

Le règlement vaut acceptation des conditions générales de vente disponibles sur : www.normequip.com/conditions-generales-de-vente

Affaire suivie par Richard DEGUIN
33 (0)6 19 95 34 59
r.deguin@irelem.com

UNIV DE FRANCHE COMTE
Mme Cécile BERRIET
1 rue Goudimel
25030 BESANCON CEDEX
FRANCE

Votre référence : S&T - 3 Moniteurs d'Affichage Vidéo

Tél : 03 81 66 66 66

E-mail : cecile.berriet@univ-fcomte.fr

DEVIS N° 39445 du 27-01-2022

Page 1/1

Désignation	Quantité	Prix net €	Montant HT
UFR Sciences et Techniques. Affichages Vidéo.			
Ensemble comprenant : - 3 Moniteurs 65 pouces. - 3 Supports muraux orientables. - 3 Players d'affichage vidéo. - 1 Logiciel de gestion des affichages. - La maintenance matériel et logiciel pour 3 ans. - L'installation et la formation.			
<u>A votre charge à proximité de chacun des moniteurs :</u> - Une alimentation secteur. - Un accès réseau pour la gestion des affichages depuis un PC de votre organisation.			
Moniteur LED LG 65" 3840X2160 - 400 cd/m ² - 65UL3J	3	1 190,00	3 570,00
Support mural articulé pour moniteur 65 pouces - Orintable et inclinable	3	120,00	360,00
Player IAGONA Neobox Mono P2 Performance - 1 voie avec licence Neoscreen	3	1 120,00	3 360,00
Contrat Maintenance annuelle logiciel NEOSCREEN 1 voie - 1P	3	230,00	690,00
Coût d'hébergement annuel - stockage 25 Go	3	70,00	210,00
Fournitures de câblage et fixation	3	30,00	90,00
Main d'oeuvre Installation et paramétrage	3	450,00	1 350,00
Main d'oeuvre Formation	2	250,00	500,00

LU et APPROUVE - Bon pour accord pour le Client	Total HT EUR	10 130,00
	Total TVA 20,00 %	2 026,00
	Total TTC EUR	12 156,00
Modalités de paiement VIREMENT45J DATE F		

Cette proposition est valable pendant une durée de 30 jours
La signature de cette proposition implique l'acceptation intégrale et sans réserve de nos Conditions Générales de Vente.

Devis

Adresse de facturation :

UNIVERSITE F COMTE

ROUTE DE GRAY

25000 BESANCON

Fax : Tél : 0381666249

Email : cecile.berriet@univ-fcomte.fr

Adresse de livraison :

UNIVERSITE F COMTE

ROUTE DE GRAY

25000 BESANCON

France

Votre conseiller commercial : Elodie Elias

Devis n° : DE021431

Page 3

Tél : 05 56 78 78 10 E-mail : elodie@normequip.com

Référence : DE021431

Code Article	Désignation	P.U HT	Quantité	Montant HT
ZPORT	PARTICIPATION FRAIS DE PORT	0,00		0,00
	LIVRAISON OFFERTE			
603098	POIGNEE SERRURE A CODE METAL - 4 MOLETTES	40,90	60,00	2 454,00

Bon pour accord

Signature

TOTAL HT	2 454,00
Total TVA	490,80
NET A PAYER €	2 944,80

Etant donné la volatilité actuelle des prix des matières premières, ce devis a une durée de validité ne pouvant excéder 1 semaine à compter du : 21/01/22

Comment finaliser votre commande ?

Votre commande sera finalisée dès réception de votre règlement :

- Virement : RIB ci-dessous
- CB par email (email de la banque avec lien paiement)
- Chèque (date chèque = date d'envoi courrier)
- Mandat administratif (réservé aux Collectivités et Ets Publics - Nous faire parvenir un bon de commande)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)

IBAN : FR76 1090 7000 0117 3210 4443 712

/ Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPBDX

Domiciliation	Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique - Libourne	10907	00001	17321044437	12

Le règlement vaut acceptation des conditions générales de vente disponibles sur : www.normequip.com/conditions-generales-de-vente

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

<input type="checkbox"/>	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
<input checked="" type="checkbox"/>	Appel à projets « Vie étudiante »
<input type="checkbox"/>	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

**Le CLA, Living-lab éducatif en langues,
espace de vie d'immersion augmentée, ouvert sur le monde**

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01 / 04 / 2022	Date de fin :	31 / 12 / 2023
-----------------	----------------	---------------	----------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1 rue Goudimel - 25000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Marie-Christine WORONOFF, Présidente

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Maryse Graner
Fonction	Chargée de coordination AAP vie étudiante
Email	maryse.graner@univ-fcomte.fr
Téléphone	06 68 21 71 23

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Vitrine internationale de l'université de Franche-Comté et vecteur d'attractivité territoriale, le CLA est une porte d'entrée vers des cursus d'études en France, notamment dans l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté. Il est aussi une ouverture internationale sur le monde, unique dans notre région.

Le CLA représente un véritable espace de vie pour une immersion dans les 12 langues enseignées, à la fois pour les étudiants et stagiaires venus de nombreux pays mais aussi pour un très large éventail de public local : lycéens, étudiants, chercheurs, personnels administratifs, enseignants, salariés, demandeurs d'emplois, migrants, grand public, décideurs, élus, chefs d'entreprise.

Le projet Living-Lab 2022-2023 ambitionne de créer un écosystème innovant en mobilisant les étudiants, stagiaires, animateurs, équipes pédagogiques pour travailler collectivement et favoriser l'inclusion éducative. Le deuxième volet favorisera l'ouverture sur le monde dont notre région a besoin et pour laquelle le CLA possède une véritable expertise reconnue unanimement depuis plus de 60 ans.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

13 290 € sur un budget de 16 613, 58 €

2.7 Signature du représentant légal



3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Pour le CLA, ancré dans son territoire, il s'agit d'anticiper les mutations, nécessaires et attendues, en matière d'accompagnement des attentes des étudiants dans leurs pratiques actuelles d'un centre universitaire en cohérence avec sa renommée et son image à l'international.

Dans cet objectif global, le projet permettra plus particulièrement de :

- répondre à une forte demande des étudiants, stagiaires et des personnels en matière de nouveaux usages pédagogiques et étudiants ;
- soutenir l'attractivité du CLA pour lui permettre de pleinement remplir sa mission d'interface entre ses étudiants (régionaux et internationaux) en vue de leur passage dans l'enseignement supérieur ou de leur mobilité à l'étranger ;
- et d'améliorer le vivre-ensemble en favorisant l'interaction, l'échange et le partage d'expériences entre les publics internationaux, régionaux et l'environnement socio-économique et culturel régional, intégrant les étudiants des autres composantes de l'université et des autres établissements d'enseignement (lycées, ISBA, ENSMM notamment en présentiel).

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Centre de linguistique appliquée de l'université de Franche-Comté,
6, rue Gabriel Plançon à Besançon

3.3 Actions menées

Dans la pleine continuité des objectifs entrepris en 2021, il s'agit de poursuivre la requalification d'espaces existants pour les rendre adéquats aux attentes des publics jeunes étudiants en général, des étudiants internationaux en particulier et du public régional en formation linguistique (lycéens, grand public). Ces espaces, « classiques » dans leur conception actuelle, sont repensés pour permettre de véritables activités d'immersion et d'accompagnement de la vie étudiante.

Le nouveau projet 2022-2023 comporte 2 axes :

Le premier consiste à investir une salle attenante à la médiathèque pour la transformer en un nouveau lieu d'expérience personnelle d'apprentissage interactif pour les étudiants en lien avec leurs projets pédagogiques. Elle répondra à la définition de ce que l'on appelle aujourd'hui un **Living-lab éducatif** : un espace où citoyens, habitants, usagers sont considérés comme des acteurs clés des processus

de recherche et d'innovation. Cette expression anglaise désigne, y compris dans la littérature et la pratique francophone, la notion de laboratoires vivants.

Cette salle, à ce jour, vide de destination et de contenu deviendra, grâce à ce projet, un Living-lab éducatif, permettant d'impulser un travail collaboratif et interactif pour les étudiants soit en autonomie, soit entre eux, soit avec des encadrants ou des médiateurs (culturels, médiathèques ou pédagogiques avec leurs enseignants). Il permettra ainsi d'offrir à la disposition des étudiants un environnement de travail personnel, favorisant leur réussite, en leur permettant de construire et de s'approprier leurs outils, notamment numériques. Ils auront ainsi la possibilité de mutualiser leurs expériences, de monter des projets collectifs et d'échanger sur leurs pratiques académiques.

L'aménagement favorisera la transformation de ce lieu en un espace dédié, innovant par ses équipements. En complément du nouveau vidéoprojecteur et de l'armoire de tablettes numériques, acquis en 2021 avec l'AAP Équipements pédagogiques et numériques, la salle sera équipée avec du mobilier moderne, mobile et modulable : achat de tables pliantes, chaises, tableaux pouvant permettre de rapides changements de configuration selon les besoins du moment. Ainsi, ce nouvel équipement permettra une adaptation aux différentes utilisations au fil de la journée en autonomie, en auto-apprentissage ou en dispositif de classe inversée ou encore en échange informel lors d'ateliers ou des tandems linguistiques.

En parallèle, cette salle va revêtir une identité visuelle propre et originale : elle deviendra la salle « **manga-monde** ». Une fresque artistique adhésive recouvrira deux de ses murs. La thématique sera l'univers des mangas, appréciée par nos nombreux étudiants asiatiques mais aussi plus globalement par les autres également. Elle intégrera, dans une approche esthétique de manga, les personnages illustres de Bourgogne-Franche-Comté, par exemple, Colette, Victor Hugo, Toussaint Louverture, les Frères Lumières, Gustave Eiffel ou Carnot... La conception artistique de cette fresque fera l'objet d'un projet culturel et pédagogique avec les étudiants eux-mêmes.

Ce lieu permettra en effet aux étudiants de développer des approches ludiques, pour susciter leur créativité et leur curiosité d'apprenant, par la création de jeux en ligne, escape Game, serious Game, cyber-quête, création de fanfictions, de BD, de livres interactifs et animés... des finalités cohérentes et complémentaires avec l'approche de l'Appel à projets Équipements pédagogiques et numériques learning-lab 2022 déposé par le CLA.

Réalité virtuelle, mangas, ouverture sur le monde sont les univers des étudiants aujourd'hui. Notre environnement doit donc s'adapter en relation avec leurs attentes : présentiel enrichi, amélioré, hybride, comodal ou entièrement à distance. Dans cet univers nouveau, les enseignants renouvèlent continuellement leurs postures pédagogiques. De par son statut, le CLA se doit de proposer, d'expérimenter et d'étudier les pratiques innovantes autour du numérique éducatif, tout en s'adaptant constamment aux nouveaux publics et aux nouvelles technologies.

Ces équipements seront accessibles aux autres étudiants de l'enseignement supérieur, aux lycéens et aux stagiaires en formation continue désireux d'améliorer

leurs connaissances en langues, d'y découvrir les échanges (tandems linguistiques) et l'ouverture à l'internationale.

Le second consiste à continuer *l'appropriation visuelle des lieux* en couvrant des portes des salles de cours des différents étages avec des photographies des différents pays du monde, comme une **invitation au voyage linguistique** : Italie, Espagne, Maroc, Brésil, Japon, Russie, Corée ... et avec un photowall du CLA (qui permettra aux étudiants d'officialiser un souvenir photographique de leur passage au CLA).

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

- Adapter aux standards actuels de l'offre internationale, l'accueil des étudiants et des stagiaires internationaux respectant les normes sanitaires pour défendre la position du CLA et l'attractivité de l'ESRI en Région Bourgogne-Franche-Comté dans un contexte international concurrentiel contraint
- Soutenir la mobilité internationale entrante : favoriser le lien entre les étudiants étrangers et notre région
- Encourager la mobilité internationale sortante : donner aux stagiaires, aux lycéens et étudiants régionaux, aux chercheurs, aux salariés l'envie de découvrir d'autres pays, continents et langues, contribuer à l'ouverture vers l'international, sensibiliser le monde du travail à l'international par le biais des stagiaires la formation continue
- Soutenir les parcours de vie étudiante en consolidant les liens entre études, vie étudiante, orientation, intégration régionale pour favoriser un continuum dans l'enseignement supérieur de Bourgogne-Franche-Comté
- Accompagner la dynamique de site adapté aux nouveaux enjeux éducatifs
- Favoriser un environnement adapté et propice à la réussite des études
- Renforcer la performance de l'offre de services, de l'accueil à la formation, en passant par le culturel
- Favoriser les initiatives étudiantes pour une intégration de nos stagiaires dans la société française et un rapprochement du tissu socio-économique local
- Stimuler le développement et favoriser la pratique des langues vivantes étrangères pour les publics de Bourgogne Franche-Comté : lycéens, étudiants en partance en mobilité, demandeurs d'emploi, adultes en cours du soir, salariés, élus, décideurs (notamment dans les entreprises, en lien avec leurs besoins en import/export).
- Promouvoir le vivre-ensemble, la laïcité, la citoyenneté via les échanges interculturels et en créant du lien social

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Les formations du CLA bénéficient à un très large public annuel habituel de 3500* stagiaires et étudiants internationaux et plus de 1000* stagiaires issus du territoire que le CLA forme dans 12 langues : français langue étrangère, anglais, allemand, espagnol, japonais, chinois, arabe, russe, portugais, italien, coréen et langues des signes. Cette dernière s'est ouverte dans une démarche davantage inclusive des personnes en situation de handicap auditif, complétant ainsi le panel de l'offre proposée.

Il s'agit d'offrir une modernité opérationnelle indispensable au maintien de son attractivité pour un soutien à la mobilité internationale entrante et sortante.

Ce projet favorisera l'intégration régionale au bénéfice d'un large public, étudiants et stagiaires de l'Université de Franche-Comté en général en relation avec de nombreux services : Maison des étudiants, Direction des relations internationales, Réseau des Bibliothèques universitaires, Service universitaire du numérique, CROUS, Erasmus students network (ESN), Club partenaires du CLA (regroupant des acteurs du monde professionnel et socio-économique) mais aussi les étudiants issus des autres établissements d'enseignement de la région.

Le financement sera assuré conjointement par la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'université de Franche-Comté, la Commission CVEC UFC et le CLA sur fonds propres.

(*chiffres diminués en 2021 avec le frein des mobilités internationales en raison de la crise sanitaire).

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

En complémentarité du dossier Vie étudiante lauréat de l'AAP Région BFC 2021, ce projet offrira des conditions d'accueil et de vie adaptées aux besoins actuels de la diversité des publics accueillis et apportant une réponse à l'hétérogénéité des moyens individuels. En effet, le CLA accueille également des publics de la région comme des collégiens-lycéens, des chefs d'entreprises et des salariés, des réfugiés, des demandeurs d'emploi, des acteurs de l'éducation et des partenaires institutionnels.

Le CLA est un lieu de rencontres et d'échanges, propice aux mobilités entrantes et sortantes. Fort de cette diversité culturelle et linguistique, des espaces appropriés, attractifs par leur modernité et favorisant la médiation ainsi que le vivre-ensemble sont autant de leviers de développement des pratiques collaboratives et connectées, au service de la réussite des publics.

Le CLA a toujours eu à cœur de favoriser la réussite de ses publics (accueil et accompagnement) et l'inclusion -le bien vivre ensemble- que ce soit à travers les enseignements proposés (actions immersion, unités d'enseignement citoyenneté et

stages en structures associatives) ou les services déployés (familles d'accueil, animation culturelle).

En optimisant les équipements (affichage numérique et interactif notamment), ce projet valorisera la restitution des initiatives culturelles et pédagogiques et les actions liées à l'engagement social des étudiants et stagiaires internationaux et invitera le public régional à l'ouverture sur le monde, un véritable espace à explorer avec et par les langues.

Dans cette deuxième phase 2022-2023, il s'agit bien de poursuivre la réflexion et conception collective pour, complétant la phase annuelle précédente du projet. Mais aussi de proposer de nouveaux services de nouveaux espaces de vie en inscrivant la démarche « qualité » du CLA dans celle « design thinking » ou « design de service ». Au travers d'ateliers, la mise en œuvre sera collective : les usagers, étudiants, stagiaires et personnels concernés seront placés au centre du projet pour formuler des solutions en confrontant leurs points de vue par le décalage des postures et des approches.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Le concept de **Living-Lab** se définit à la fois comme un environnement et une approche : il recouvre en effet à la fois un **lieu dédié et une manière de réfléchir, de collaborer, de travailler qui inclut l'utilisateur dans la conception de produits et de services**. Cette approche participative centrée sur l'utilisateur est une nouvelle approche dite « innovante ». Les utilisateurs ne sont désormais plus vus comme un objet d'investigation mais comme des acteurs-clefs dans le processus d'innovation. Les étudiants peuvent ainsi contribuer de manière significative à la cocreation de solutions répondant à leurs attentes, notamment numériques, à leurs enjeux d'études.

Les Living-Lab éducatifs portent plus particulièrement sur les deux types de transformation suivantes :

- l'engagement étudiant : engagement dans les projets pédagogiques et culturels
- la transformation des pratiques enseignantes : adaptation des approches et des pratiques éducatives

Les objectifs :

- Offrir un espace pilote modulable permettant une liberté d'action, favorisant l'initiative étudiante, la coopération, la créativité pédagogique connectée dans un centre universitaire d'envergure internationale grâce à des équipements modulables, mobiles répondant aux normes actuelles de bien-être

- Offrir une image de dynamisme, de modernité dans l'accompagnement des usagers grâce à de nouveaux aménagements, mobilier et outils digitaux, en réponse aux diverses mutations sociétales, en particulier l'intégration du numérique dans nos vies au quotidien et à la nécessité aujourd'hui de développer des univers qui vont avec.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	8
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	8

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

- Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- Coordonnées bancaires (RIB).
- Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

Le CLA, Living-lab éducatif en langues, espace de vie d'immersion augmentée, ouvert sur le monde

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Living-lab Mobilier (5093,71 + 1103,94)	6 329,58 €		Région Bourgogne Franche-Comté	13 290 €
Living-lab Réalisation fresque Manga-Monde	1 476 €		CVEC UFC	2 300 €
Adhésifs ouverture internationale	8 808 €		CLA	1023,58 €
TOTAL TTC	16 613,58 €		TOTAL TTC	16 613,58 €

*à compléter par la Région



23 rue blanchot 25770 SERRE-LES-SAPINS contact@lidentite.fr tél : 03 81 47 22 51

UFC-CLA
Maryse GRANER
6 rue gabriel PLANCON
25000 BESANCON

SERRE-LES-SAPINS le 27/01/2022

DEVIS

Devis N° : R19978/GB

Votre Interlocuteur : *Gilles BOTTERON*

Tel. Client : 03 81 66 58 11

Portable Client : 06 68 21 71 23

Lieu du chantier : HABILLAGE fresque Living-Lab CLA
6 rue Gabriel PLANCON
25000 BESANCON

Téléphone Chantier : 03 81 66 58 11

DEVIS SUIVANT VOTRE DEMANDE.

Nous vous prions de bien vouloir trouver dans les pages suivantes, le résultat de l'étude que notre service projet a mené à votre intention.

FABRICATION, FOURNITURE ET POSE DE

1-porte informatique FILM NUMERIQUE sur simple porte (sans obstacle)

Qte : 1

Fourniture et pose de film en impression numérique sur vinyle polymère avec pelliculage finition satinée.
Fichier vectorisé fourni par vos soins, format HD.

Dimensions : 845 x ht 2075

- RDC 1x porte

Prix total du produit HT : 175.00 €

2-fresque murale FILM NUMERIQUE SUPER RENFORCE

Qte : 1 ensemble

Fourniture de film numérique, spécial sol ou mur, colle ultra-renforcée avec plastification adaptée.
Pose à chaud avec pistolet chauffant, support et produit, + marouflage.

- ht 1250 x 4900

- ht 1400 x 1500 2x (cotés de l'écran)

Prix total du produit HT : 1055.00 €

L'ensemble des prestations ci-avant pour un montant net H.T de **1230.00€**

Montant TVA(20%) 246.00€

Montant Total TTC 1476.00€

Validité du devis 2 Mois

DELAI : 2 semaines dès réception des fichiers.

Mode de règlement: A 30 jours net

Pour L'IDENTITE

Date et Signature Client
(Lu et approuvé pour accord)



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A. Clauses Générales

Toute commande ou acceptation de devis implique l'adhésion par l'acheteur aux présentes conditions générales. Toutes modifications de commande doit faire l'objet d'un accord écrit entre le vendeur et l'acheteur.

B. Confidentialité et propriété intellectuelle

Les études, dessins, maquettes et autres documents transmis aux clients sont couverts par le droit de la propriété Industrielle et intellectuelle. Ils sont la propriété exclusive de la société L'Identité, et ne peuvent faire l'objet d'une communication à un tiers extérieur au client, ni être reproduits sans autorisation écrite. Les reproductions sans autorisation sont interdites. Pour toute commande réalisée d'après des plans, maquettes, photos fournies par le client, celui-ci devra s'assurer qu'il est bien titulaire des droits de reproduction. La société ne saurait être tenue pour responsable d'une atteinte aux droits d'autrui dans ce contexte.

C. Descriptif des produits

Les caractéristiques techniques, dimensions, performances et autres données figurant dans les catalogues, prospectus, circulaires, ou tous autres documents n'ont pas valeur contractuelle.

Nous nous réservons le droit d'apporter toutes modifications techniques, esthétiques, de matières ou de poids à nos produits sans avoir à modifier pareillement les produits commandés, livrés, ou en cours de commande.

D. Prix/Paiement/Retard

Les ventes et prestations sont fournies au tarif en vigueur au jour de la réception de la commande.

Les prix s'entendent nets, hors taxe, départ d'usine et en euros. Les frais de port et d'emballage sont à la charge de l'acheteur.

Les offres de prix sont valables pendant un délai maximum de 2 mois à dater de leur établissement.

Pour tout client ne possédant pas de compte ouvert dans nos livres, les ventes et prestations sont payables au comptant, par chèque ou virement, à la commande. Le contrat détermine les conditions de paiement, sauf conventions spéciales entre les parties, le client règle 40% du montant TTC et le solde à la mise à disposition de la marchandise.

La facture mentionne la date à laquelle le paiement doit intervenir ainsi que le taux des pénalités exigibles le jour suivant la date du règlement inscrite sur la facture. En application de la loi n°2001-420 du 15 mai 2001, tout retard de paiement par rapport aux dates contractuelles donnera lieu de plein droit à une pénalité de retard, calculée par application aux sommes restant dues d'un taux égal aux taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

E. Devis et Commande

Tout devis ou commande non confirmé par un bon pour accord écrit, ne pourra entraîner un litige avec notre société. Toute modification ou résolution de la commande demandée par le client ne pourra être prise en considération qu'avec l'accord express de notre société. En cas de commande inférieure, les conditions de prix seront révisées.

Lorsque la commande résulte de plan ou maquette, les produits seront fabriqués suivant les documents visés par le client.

Nous ne pouvons être tenu responsables si des contraintes d'ordre technique non prévisibles lors de la commande viennent modifier les produits ou prestations de services proposés.

Le vendeur est temporairement libéré de l'obligation de mise à disposition de la marchandise commandée, s'il est mis dans l'impossibilité par cas de force majeure tels que grève totale ou partielle, incendie, catastrophes naturelles, défaillance d'un de ses fournisseurs, ou tout autre événement inévitable, imprévisible et échappant au contrôle du vendeur.

F. Transport / Délais/ Réception

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quelles que soient les conditions d'expédition arrêtées avec la commande. En aucun cas, un retard de livraison ne pourra donner à indemnité.

Les délais sont donnés à titre indicatif, un retard de livraison ne peut entraîner ni le refus de la fourniture, ni la résiliation de la commande.

Toute réclamation sur les quantités livrées devra être signifiée dès réception des pièces par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout défaut d'aspect, de conception ou de montage par rapport aux spécification de la commande doit-être précisé par le client sur le bon de livraison ou d'installation et être confirmé par LRAC dans les 8 jours. Un litige sur une livraison ou sur une partie ne peut entraîner le refus du paiement des livraisons exemptes de contestation. Aucune pièce ne pourra être retournée sans l'accord préalable du fournisseur. Les pièces devront être retournées au fournisseur en l'état, correctement emballées et aux frais du client.

G. Garanties

Nos produits sont garantis 1 an pièces et main d'œuvre contre tous vices de fabrication. Cette garantie exclut le cas de comportement fautif imputable à l'utilisateur et s'entend pour des conditions d'utilisation du matériel en conditions normales.

Lorsque la garantie est applicable, elle ne pourra jamais aller au-delà du remplacement de la marchandise reconnue défectueuse par notre service qualité. Cette garantie ne peut avoir en aucun cas pour effet de prolonger le délai de paiement. Les frais de port pour le retour du matériel concerné et l'envoi du matériel en échange sont à la charge du client.

H. Responsabilités / Autorisations

La société informe le client des autorisations d'installation administratives ou privées, nécessaires à l'installation de ses produits. Le client doit faire son affaire personnelle de toutes ses autorisations et en conserve l'entière responsabilité en cas de non respect. Tous les frais et taxes, découlant de ces demandes d'autorisation et des implantations restent à la charge intégrale du client.

I. Réserve de propriété

La propriété de la fourniture vendue ne sera transférée au client qu'après complet encaissement par le fournisseur. Cependant la charge des risques de détérioration, de perte ou de vol de la fourniture sera transférée au client dès la réception.

En cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire du client, le fournisseur aura le droit de revendiquer la fourniture vendue, conformément aux dispositions de la législation française.

J. Juridiction

En cas de contestation de tout ou partie des présentes conditions de vente, comme pour toutes celles pouvant naître de l'exécution d'une quelconque commande, le tribunal de commerce de Besançon sera seul compétent.



Récapitulatif du devis n°301726621

Date de creation du devis	28 janv. 2022
Période de validité du devis	28 janv. 2022 - 31 janv. 2022

Votre devis	Etablissement ordonnateur	Organisme payeur	Adresse de facturation
<p>Numéro 301726621</p> <p>Montant 1 235,87 €</p> <p>Référence interne (1) Modifier</p> <p>Validité (2) 31 janv. 2022</p> <p>Enregistrée par Catherine ROY</p> <p>Nom d'utilisateur C_R10</p>	<p>N° 0025056220</p> <p>UNIVERSITE DE FRANCHE COMTE , CENTRE LINGUISTIQUE APPLIQUE</p> <p>6 RUE GABRIEL PLANCON BESANCON CEDEX 25030</p>	<p> Champ non renseigné. Veuillez modifier votre devis afin de compléter cette information.</p>	<p> Champ non renseigné. Veuillez modifier votre devis afin de compléter cette information.</p>

(2) Après cette date, les prix seront remis à jour (à la hausse comme à la baisse)

Vos informations de livraison	
<p>Adresse de livraison</p> <p> Champ non renseigné. Veuillez modifier votre devis afin de compléter cette information.</p> <p>Contact de livraison</p> <p> Champ non renseigné. Veuillez modifier votre devis afin de compléter cette information.</p>	<p>Commentaires liés à la livraison</p>

Produit	Quantité	Commande autres canaux Téléphone, fax, courrier		Commande en ligne	
		Prix HT	Prix TTC	Prix HT	Prix TTC
<p>Ref. 2735062</p> <p>Tableau pivotant sur pieds 120 x 100 cm - avec roulettes - 2 faces blanches</p> <p>Garantie : 10 ans - Multi-possibilités (sur site, retour atelier, échange standard, prêt : en fonction du cas de figure)</p> <p>Délai prévisionnel de livraison : 28 jours</p> <p>Configuration choisie : coloris epoxy : bleu ral 5002</p>	2	388,25 € + EC : 4,92 €	471,80 € Taux TVA : 20,00	386,40 € + EC : 4,92 € Prix spécial web (3) Prix unitaire HT : 193,20 € + EC : 2,46 €	469,58 € Taux TVA : 20,00

<p>Ref. 2735125</p> <p>Tableau triptyque Basic+ pour videoprojecteur interactif tactile 135 x 200 cm - dimensions image 16:10 - 81"</p> <p>Garantie : 7 ans - Multi-possibilités (sur site, retour atelier, échange standard, prêt : en fonction du cas de figure)</p> <p>Délai prévisionnel de livraison : 21 jours</p>	1	425,54 €	510,65 € Taux TVA : 20,00	423,51 € Prix spécial web (3) Prix unitaire HT : 423,51 €	508,22 € Taux TVA : 20,00
<p>Ref. 2089104</p> <p>Patère magnétique unilux noire - jusqu'à 12kg avec embout antidérapant Marque : Unilux Titulaire : Lyreco France</p> <p>Ref. constructeur : 100340733</p> <p>Garantie : 10 ans - Multi-possibilités (sur site, retour atelier, échange standard, prêt : en fonction du cas de figure)</p> <p>Délai prévisionnel de livraison : 5 jours</p>	15	216,11 €	259,33 € Taux TVA : 20,00	215,06 € Prix spécial web (3) Prix unitaire HT : 14,34 €	258,07 € Taux TVA : 20,00

Total HT	1 034,82 €	1 029,89 €
TVA	206,96 € *	205,98 € *
Total TTC	1 241,78 €	1 235,87 €
Economisez 5,91 € en validant votre commande sur ugap.fr .		

* Le montant de la TVA appliqué dépend du lieu de livraison. Ce dernier n'ayant pas été précisé, la TVA a été calculée en prenant comme référence l'adresse de livraison de l'établissement ordonnateur.

A compter de ce jour, l'UGAP a choisi d'afficher les prix bruts unitaires avec 2, 3 ou 4 décimales si nécessaire.

Commentaires

L'utilisateur doit prendre connaissance des Conditions générales de vente (CGV) disponibles sur le site ugap.fr. L'acceptation du présent devis vaut acceptation des CGV pleinement et sans réserve.

(3) Le prix affiché tient compte d'une minoration. Celle-ci est appliquée uniquement si la commande est validée sur ugap.fr.

Profitez des avantages de la commande sur ugap.fr

- ✓ Une disponibilité des produits 24h/24
- ✓ Des prix "spécial web" pour encore plus d'économies
- ✓ Un paiement à service fait (chèque, mandat)
- ✓ Un traitement instantané de vos commandes
- ✓ L'accès à vos factures et avoirs depuis un espace dédié



23 rue blanchot 25770 SERRE-LES-SAPINS contact@lidentite.fr tél : 03 81 47 22 51

UFC-CLA
Maryse GRANER
6 rue gabriel PLANCON
25000 BESANCON

SERRE-LES-SAPINS le 27/01/2022

DEVIS

Devis N° : R19911/GB
Votre Interlocuteur : Gilles BOTTERON
Tel. Client : 03 81 66 58 11
Portable Client : 06 68 21 71 23
Lieu du chantier : HABILLAGE 2 photowalls international
6 rue Gabriel PLANCON
25000 BESANCON
Téléphone Chantier : 03 81 66 58 11

DEVIS SUIVANT VOTRE DEMANDE.

Nous vous prions de bien vouloir trouver dans les pages suivantes, le résultat de l'étude que notre service projet a mené à votre intention.

FABRICATION, FOURNITURE ET POSE DE

1- HABILLAGE

Qte : 1 ensemble

1/ Fourniture et pose de film numérique polymère

Fichier fourni en haute définition.

Dimensions :

- 3000 x 3000

2/ fourniture de film microperforé.

Fourniture et pose de film microperforé polymère transparent, impression latex.

Spécial pour pose en intérieur, visuel en extérieur.

Pose à sec. Perforation 33%.

Dimensions : soit 6 volumes

- 1200 x 1510 2x

- 1400 x 1700 1x

- 900 x 1700 3x

Prix total du produit HT : 1970.00 €

L'ensemble des prestations ci-avant pour un montant net H.T de 1970.00€

Montant TVA(20%) 394.00€

Montant Total TTC 2364.00€

Validité du devis 2 Mois

DELAI : 2 semaines dès réception des fichiers.

Mode de règlement: A 30 jours net

Pour L'IDENTITE

Date et Signature Client
(Lu et approuvé pour accord)


La signalétique autrement
23 rue de Blanchot
25770 Seire-les-Lapins
Tél: 03 81 47 22 51
SIRET : 808 481 048 00029

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A. Clauses Générales

Toute commande ou acceptation de devis implique l'adhésion par l'acheteur aux présentes conditions générales. Toutes modifications de commande doit faire l'objet d'un accord écrit entre le vendeur et l'acheteur.

B. Confidentialité et propriété intellectuelle

Les études, dessins, maquettes et autres documents transmis aux clients sont couverts par le droit de la propriété Industrielle et intellectuelle. Ils sont la propriété exclusive de la société L'Identité, et ne peuvent faire l'objet d'une communication à un tiers extérieur au client, ni être reproduits sans autorisation écrite. Les reproductions sans autorisation sont interdites. Pour toute commande réalisée d'après des plans, maquettes, photos fournies par le client, celui-ci devra s'assurer qu'il est bien titulaire des droits de reproduction. La société ne saurait être tenue pour responsable d'une atteinte aux droits d'autrui dans ce contexte.

C. Descriptif des produits

Les caractéristiques techniques, dimensions, performances et autres données figurant dans les catalogues, prospectus, circulaires, ou tous autres documents n'ont pas valeur contractuelle.

Nous nous réservons le droit d'apporter toutes modifications techniques, esthétiques, de matières ou de poids à nos produits sans avoir à modifier pareillement les produits commandés, livrés, ou en cours de commande.

D. Prix/Paiement/Retard

Les ventes et prestations sont fournies au tarif en vigueur au jour de la réception de la commande.

Les prix s'entendent nets, hors taxe, départ d'usine et en euros. Les frais de port et d'emballage sont à la charge de l'acheteur.

Les offres de prix sont valables pendant un délai maximum de 2 mois à dater de leur établissement.

Pour tout client ne possédant pas de compte ouvert dans nos livres, les ventes et prestations sont payables au comptant, par chèque ou virement, à la commande. Le contrat détermine les conditions de paiement, sauf conventions spéciales entre les parties, le client règle 40% du montant TTC et le solde à la mise à disposition de la marchandise.

La facture mentionne la date à laquelle le paiement doit intervenir ainsi que le taux des pénalités exigibles le jour suivant la date du règlement inscrite sur la facture. En application de la loi n°2001-420 du 15 mai 2001, tout retard de paiement par rapport aux dates contractuelles donnera lieu de plein droit à une pénalité de retard, calculée par application aux sommes restant dues d'un taux égal aux taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

E. Devis et Commande

Tout devis ou commande non confirmé par un bon pour accord écrit, ne pourra entraîner un litige avec notre société. Toute modification ou résolution de la commande demandée par le client ne pourra être prise en considération qu'avec l'accord express de notre société. En cas de commande inférieure, les conditions de prix seront révisées.

Lorsque la commande résulte de plan ou maquette, les produits seront fabriqués suivant les documents visés par le client.

Nous ne pouvons être tenu responsables si des contraintes d'ordre technique non prévisibles lors de la commande viennent modifier les produits ou prestations de services proposés.

Le vendeur est temporairement libéré de l'obligation de mise à disposition de la marchandise commandée, s'il est mis dans l'impossibilité par cas de force majeure tels que grève totale ou partielle, incendie, catastrophes naturelles, défaillance d'un de ses fournisseurs, ou tout autre événement inévitable, imprévisible et échappant au contrôle du vendeur.

F. Transport / Délais/ Réception

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quelles que soient les conditions d'expédition arrêtées avec la commande. En aucun cas, un retard de livraison ne pourra donner à indemnité.

Les délais sont donnés à titre indicatif, un retard de livraison ne peut entraîner ni le refus de la fourniture, ni la résiliation de la commande.

Toute réclamation sur les quantités livrées devra être signifiée dès réception des pièces par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout défaut d'aspect, de conception ou de montage par rapport aux spécification de la commande doit-être précisé par le client sur le bon de livraison ou d'installation et être confirmé par LRAC dans les 8 jours. Un litige sur une livraison ou sur une partie ne peut entraîner le refus du paiement des livraisons exemptes de contestation. Aucune pièce ne pourra être retournée sans l'accord préalable du fournisseur. Les pièces devront être retournées au fournisseur en l'état, correctement emballées et aux frais du client.

G. Garanties

Nos produits sont garantis 1 an pièces et main d'œuvre contre tous vices de fabrication. Cette garantie exclut le cas de comportement fautif imputable à l'utilisateur et s'entend pour des conditions d'utilisation du matériel en conditions normales.

Lorsque la garantie est applicable, elle ne pourra jamais aller au-delà du remplacement de la marchandise reconnue défectueuse par notre service qualité. Cette garantie ne peut avoir en aucun cas pour effet de prolonger le délai de paiement. Les frais de port pour le retour du matériel concerné et l'envoi du matériel en échange sont à la charge du client.

H. Responsabilités / Autorisations

La société informe le client des autorisations d'installation administratives ou privées, nécessaires à l'installation de ses produits. Le client doit faire son affaire personnelle de toutes ses autorisations et en conserve l'entière responsabilité en cas de non respect. Tous les frais et taxes, découlant de ces demandes d'autorisation et des implantations restent à la charge intégrale du client.

I. Réserve de propriété

La propriété de la fourniture vendue ne sera transférée au client qu'après complet encaissement par le fournisseur. Cependant la charge des risques de détérioration, de perte ou de vol de la fourniture sera transférée au client dès la réception.

En cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire du client, le fournisseur aura le droit de revendiquer la fourniture vendue, conformément aux dispositions de la législation française.

J. Juridiction

En cas de contestation de tout ou partie des présentes conditions de vente, comme pour toutes celles pouvant naître de l'exécution d'une quelconque commande, le tribunal de commerce de Besançon sera seul compétent.



23 rue blanchot 25770 SERRE-LES-SAPINS contact@lidentite.fr tél : 03 81 47 22 51

UFC-CLA
Maryse GRANER
6 rue gabriel PLANCON
25000 BESANCON

SERRE-LES-SAPINS le 27/01/2022

DEVIS

Devis N° : R19979/GB
Votre Interlocuteur : Gilles BOTTERON
Tel. Client : 03 81 66 58 11
Portable Client : 06 68 21 71 23

Lieu du chantier : HABILLAGE CLA ouverture sur le monde
6 rue Gabriel PLANCON
25000 BESANCON
Téléphone Chantier : 03 81 66 58 11

DEVIS SUIVANT VOTRE DEMANDE.

Nous vous prions de bien vouloir trouver dans les pages suivantes, le résultat de l'étude que notre service projet a mené à votre intention.

FABRICATION, FOURNITURE ET POSE DE

1-FILM NUMERIQUE sur double porte (sans obstacle)

Qte : 1

Fourniture et pose de film en impression numérique sur vinyle polymère avec pelliculage finition satinée.
Fichier vectorisé fourni par vos soins, format HD.

Dimensions : 1 porte, 845 x ht 2075 avec 2 battants.
Intérieur double-porte Direction.

Prix total du produit HT : 295.00 €

2-FILM NUMERIQUE sur simple porte (sans obstacle)

Qte : 29

Fourniture et pose de film en impression numérique sur vinyle polymère avec pelliculage finition satinée.
Fichier vectorisé fourni par vos soins, format HD.

Dimensions : 845 x ht 2075

- 5° ét. 507-509-504 3x portes
- 4° ét. 408-409-407-404-405 2x -403-402 8x portes
- 3° ét. 313-310-307-303-311-309-305 7x portes
- 2° ét. 8x portes
- 1° ét. 113-111-109 3x portes

soit un ensemble de 29 portes.

Prix total du produit HT : 5075.00 €

L'ensemble des prestations ci-avant pour un montant net H.T de **5370.00€**

Montant TVA(20%) 1074.00€

Montant Total TTC 6444.00€

Validité du devis 2 Mois

DELAI : 2 semaines dès réception des fichiers.

Mode de règlement: A 30 jours net

Pour L'IDENTITE

Date et Signature Client
(Lu et approuvé pour accord)



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A. Clauses Générales

Toute commande ou acceptation de devis implique l'adhésion par l'acheteur aux présentes conditions générales. Toutes modifications de commande doit faire l'objet d'un accord écrit entre le vendeur et l'acheteur.

B. Confidentialité et propriété intellectuelle

Les études, dessins, maquettes et autres documents transmis aux clients sont couverts par le droit de la propriété Industrielle et intellectuelle. Ils sont la propriété exclusive de la société L'Identité, et ne peuvent faire l'objet d'une communication à un tiers extérieur au client, ni être reproduits sans autorisation écrite. Les reproductions sans autorisation sont interdites. Pour toute commande réalisée d'après des plans, maquettes, photos fournies par le client, celui-ci devra s'assurer qu'il est bien titulaire des droits de reproduction. La société ne saurait être tenue pour responsable d'une atteinte aux droits d'autrui dans ce contexte.

C. Descriptif des produits

Les caractéristiques techniques, dimensions, performances et autres données figurant dans les catalogues, prospectus, circulaires, ou tous autres documents n'ont pas valeur contractuelle.

Nous nous réservons le droit d'apporter toutes modifications techniques, esthétiques, de matières ou de poids à nos produits sans avoir à modifier pareillement les produits commandés, livrés, ou en cours de commande.

D. Prix/Paiement/Retard

Les ventes et prestations sont fournies au tarif en vigueur au jour de la réception de la commande.

Les prix s'entendent nets, hors taxe, départ d'usine et en euros. Les frais de port et d'emballage sont à la charge de l'acheteur.

Les offres de prix sont valables pendant un délai maximum de 2 mois à dater de leur établissement.

Pour tout client ne possédant pas de compte ouvert dans nos livres, les ventes et prestations sont payables au comptant, par chèque ou virement, à la commande. Le contrat détermine les conditions de paiement, sauf conventions spéciales entre les parties, le client règle 40% du montant TTC et le solde à la mise à disposition de la marchandise.

La facture mentionne la date à laquelle le paiement doit intervenir ainsi que le taux des pénalités exigibles le jour suivant la date du règlement inscrite sur la facture. En application de la loi n°2001-420 du 15 mai 2001, tout retard de paiement par rapport aux dates contractuelles donnera lieu de plein droit à une pénalité de retard, calculée par application aux sommes restant dues d'un taux égal aux taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

E. Devis et Commande

Tout devis ou commande non confirmé par un bon pour accord écrit, ne pourra entraîner un litige avec notre société. Toute modification ou résolution de la commande demandée par le client ne pourra être prise en considération qu'avec l'accord express de notre société. En cas de commande inférieure, les conditions de prix seront révisées.

Lorsque la commande résulte de plan ou maquette, les produits seront fabriqués suivant les documents visés par le client.

Nous ne pouvons être tenu responsables si des contraintes d'ordre technique non prévisibles lors de la commande viennent modifier les produits ou prestations de services proposés.

Le vendeur est temporairement libéré de l'obligation de mise à disposition de la marchandise commandée, s'il est mis dans l'impossibilité par cas de force majeure tels que grève totale ou partielle, incendie, catastrophes naturelles, défaillance d'un de ses fournisseurs, ou tout autre événement inévitable, imprévisible et échappant au contrôle du vendeur.

F. Transport / Délais/ Réception

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quelles que soient les conditions d'expédition arrêtées avec la commande. En aucun cas, un retard de livraison ne pourra donner à indemnité.

Les délais sont donnés à titre indicatif, un retard de livraison ne peut entraîner ni le refus de la fourniture, ni la résiliation de la commande.

Toute réclamation sur les quantités livrées devra être signifiée dès réception des pièces par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout défaut d'aspect, de conception ou de montage par rapport aux spécification de la commande doit-être précisé par le client sur le bon de livraison ou d'installation et être confirmé par LRAC dans les 8 jours. Un litige sur une livraison ou sur une partie ne peut entraîner le refus du paiement des livraisons exemptes de contestation. Aucune pièce ne pourra être retournée sans l'accord préalable du fournisseur. Les pièces devront être retournées au fournisseur en l'état, correctement emballées et aux frais du client.

G. Garanties

Nos produits sont garantis 1 an pièces et main d'œuvre contre tous vices de fabrication. Cette garantie exclut le cas de comportement fautif imputable à l'utilisateur et s'entend pour des conditions d'utilisation du matériel en conditions normales.

Lorsque la garantie est applicable, elle ne pourra jamais aller au-delà du remplacement de la marchandise reconnue défectueuse par notre service qualité. Cette garantie ne peut avoir en aucun cas pour effet de prolonger le délai de paiement. Les frais de port pour le retour du matériel concerné et l'envoi du matériel en échange sont à la charge du client.

H. Responsabilités / Autorisations

La société informe le client des autorisations d'installation administratives ou privées, nécessaires à l'installation de ses produits. Le client doit faire son affaire personnelle de toutes ses autorisations et en conserve l'entière responsabilité en cas de non respect. Tous les frais et taxes, découlant de ces demandes d'autorisation et des implantations restent à la charge intégrale du client.

I. Réserve de propriété

La propriété de la fourniture vendue ne sera transférée au client qu'après complet encaissement par le fournisseur. Cependant la charge des risques de détérioration, de perte ou de vol de la fourniture sera transférée au client dès la réception.

En cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire du client, le fournisseur aura le droit de revendiquer la fourniture vendue, conformément aux dispositions de la législation française.

J. Juridiction

En cas de contestation de tout ou partie des présentes conditions de vente, comme pour toutes celles pouvant naître de l'exécution d'une quelconque commande, le tribunal de commerce de Besançon sera seul compétent.

- ✓ **AAP VE – Vie Etudiante**
- ✓ **AAP SIAE – Soutien aux Initiatives des Associations Etudiantes**
 - **Les critères Régions/Les demandes**
 - Objectif, localisation, actions menées
 - Contribution aux priorités du SRESRI
 - Envergure et management du projet
 - Contribution à la réalisation des objectifs de développement durable
 - Caractère innovant

Objectif : pour des projets en faveur de la qualité de la vie étudiante et de l'attractivité des établissements

Financement : achat d'équipements spécifiques aux projets, emplois étudiants compris dans le projet, rémunération de personnels non permanents recrutés pour le projet, toutes dépenses correspondant aux objectifs énoncés

Coût du projet : entre 8.000 euros et 80.000 euros toutes dépenses éligibles confondues

Dépenses inéligibles : travaux de bâtiment (construction, réhabilitation, maintenance), travaux d'aménagement d'espaces, renouvellements d'équipements obsolètes, salaire et charge des personnels des établissements, compléments de financement à des projets financés via d'autres dispositifs de la Région

Taux d'intervention maximum de la Région : 80% du coût éligible du projet

- **10** projets reçus
- **9** projets présentés
- Représente une somme totale de **327 607 €**



Date de début et de fin d'éligibilité

01/09/2022 à 31/12/2023

Critères proposition de classement : projets innovants,
non bénéficiaires les années passées,
rayonnement multi-sites, accueil

Compo. - Service	Titre projet	Coût global projet	Fin. Région BFC	Fin. Compo. - service	Fin. AAP CVEC UFC	Fin. Autres
SCD	Projet MODULAIRE : un mobilier modULable pour l'openlab FAIRE au sein du Learning Centre	13 449 €	10 760 €	2 689 €	0 €	0 €
BVE	BAE multi sites	55 000 €	35 000 €	0 €	7 500 €	12 500 €
BVE	BAE Besancon	80 000 €	60 000 €	0 €	7 500 €	12 500 €
INSPE	L'amélioration de la qualité de vie des étudiants par le développement des lieux de convivialité et la végétalisation des espaces	40 000 €	32 000 €	8 000 €	0 €	0 €
SAC	Scientific game jam	16 260 €	12 000 €	4 260 €	0 €	0 €
BVE	Poursuite du réaménagement de la Maison Des Etudiants de Besançon	67 700 €	52 000 €	0 €	15 700 €	0 €
UFR ST	projet « ReLiVE*2 ! » (* Redynamiser les Lieux de Vie Etudiante)	28 994 €	23 195 €	5 799 €	0 €	0 €
CLA	CLA, Living-lab éducatif en langues, espace de vie d'immersion augmentée, ouvert sur le monde	16 614 €	13 290 €	1 024 €	2 300 €	0 €
SLHS	Qualité de la vie étudiante sur le Campus de centre-ville	9 590 €	7 672 €	959 €	0 €	959 €
Total 2022		327 607 €	245 917 €	22 731 €	33 000 €	25 959 €
Total 2021			282 249 €			

Compo. - Service	Titre projet	Coût global projet	Fin. Région BFC	Eléments	Classement proposition
SCD	Projet MODULAIRE : un mobilier moDULable pour l'openlab FAIRE au sein du Learning Centre	13 449 €	10 760 €	Inscription dans un projet plus global déjà validé du Learning centre	1
BVE	BAE multi sites	55 000 €	35 000 €	Evénements phare d'accueil des étudiants	2
BVE	BAE Besancon	80 000 €	60 000 €		3
INSPE	L'amélioration de la qualité de vie des étudiants par le développement des lieux de convivialité et la végétalisation des espaces	40 000 €	32 000 €	Non « servi » les années passées, multi sites	4
SAC	Scientific game jam	16 260 €	12 000 €	Enrichissement offre culturelle étudiant	5
BVE	Poursuite du réaménagement de la Maison Des Etudiants de Besançon	67 700 €	52 000 €	Attractivité, visibilité, accueil	6
UFR ST	projet « ReLiVE*2 ! » (* Redynamiser les Lieux de Vie Etudiante)	28 994 €	23 195 €	Poursuite d'un projet innovant	7
CLA	CLA, Living-lab éducatif en langues, espace de vie d'immersion augmentée, ouvert sur le monde	16 614 €	13 290 €	Attractivité, visibilité, accueil	8
SLHS	Qualité de la vie étudiante sur le Campus de centre-ville	9 590 €	7 672 €		NC